



Le Sahel

NUMERO
9773

MARDI
20 Août 2019

150 FCFA

● Rubrique Santé

**Les
maladies
du cœur**

P 5

● Remise de distinction au président du COSNI

M. Idé Issaka reçoit la Médaille de mérite sportif du Niger



M. Idé Issaka (à gauche) recevant du Premier ministre l'insigne de la médaille de mérite sportif

Le président du Comité Olympique et Sportif du Niger (COSNI) a reçu, du Premier ministre, SEM Brigi Rafini, la Médaille de mérite sportif du Niger. C'est en effet à l'occasion de la remise du drapeau à la délégation qui représentera notre pays aux Jeux africains de Rabat au Maroc, que le Premier ministre, Chef de gouvernement, au nom du Président de la République,

a accroché l'insigne de la Médaille de mérite sportif à M. Idé Issaka. Cette distinction qui lui a été remise jeudi dernier à la Primature, vient couronner les immenses efforts que déploie quotidiennement le président du COSNI dans la promotion du sport aussi bien au Niger, en Afrique que dans le reste du monde.

P.3

● Transport en commun à Niamey



Les «faba-faba» au service des quartiers périphériques

P. 9

● Le marché du mouton après la Tabaski

Les spéculateurs véreux ne pouvaient s'en prendre qu'à eux-mêmes

P. 5

● Interview du président de la Fédération Nigérienne de Sauvetage et de Secourisme (FNSS)

«La FNSS organise de nombreuses formations et sensibilisations sur les gestes et les secours d'urgence en milieu terrestre et aquatique» déclare M. Amadou Moussa Bagnou

P. 2

● Interview du président de la Fédération Nigérienne de Sauvetage et de Secourisme (FNSS) «La FNSS organise de nombreuses formations et sensibilisations sur les gestes et les secours d'urgence en milieu terrestre et aquatique» déclare M. Amadou Moussa Bagnou

M. le président depuis quand votre fédération a-t-elle vu le jour, et quand est-ce que vous avez officiellement débuté vos activités ?

La Fédération Nigérienne de Sauvetage et de Secourisme (FNSS) a été créée en 2016 et reconnue officiellement par un arrêté en date du 17 octobre 2017 insérée au JO N°23 du 1er décembre 2017. La création de la FNSS vient combler un trou et contribue à la promotion de sauvetage et du Secourisme au Niger. Les pôles d'activité demeurent essentiellement, sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur le secourisme et les missions de sécurité civiles (opérationnelles) ; et sous la tutelle du Ministère chargé des Sports le sauvetage sportif. La FNSS a débuté ses activités le 10 novembre 2018 avec la formation de trois cent cinquante (350) agents de Forces de Défense et de Secourisme (Police Nationale, Gendarmerie Nationale, Eaux et forêts et la Douane Nationale) suite à une caravane de sensibilisation en prévention et secours (PSC1) de niveau 1 organisée du 01 Septembre au 05 novembre 2017.

M. le président qu'est-ce que la Fédération Nigérienne de Sauvetage et de Secourisme ses objectifs et les activités qu'elle mène ?

La Fédération Nigérienne de sauvetage et de secourisme (FNSS), agréée de sécurité civile et reconnue d'utilité publique, forte d'un maillage départemental, régional et national, intervient partout au Niger pour toutes les missions de sécurité civile, sur toutes les manifestations culturelles et sportives et dispose de moyens humains et matériels pour venir secourir et porter assistance à la population. La FNSS organise de nombreuses formations et sensibilisations aux gestes et aux secours d'urgence en milieu terrestre et aquatique. La FNSS est administrée par un Comité Directeur de 9 membres élu pour un mandat de 4 ans. La FNSS est, par ailleurs, seule habilitée à délivrer les brevets de surveillants de baignade (BSB), le brevet de sécurité et de sauvetage aquatique. Elle compte de nombreux moniteurs et instructeurs. Elle est agréée pour l'enseignement des premiers secours, (nécessaire pour intégrer une équipe de secours). Ses objectifs sont entre autres d'unir les groupements sportifs et utilitaires en vue de la réalisation de l'objet so-

cial ; de développer chez la population, le sentiment de devoir, l'éducation morale, l'enseignement rationnel des premiers soins à donner en matière de sauvetage et du secourisme, les moyens appropriés permettant de porter secours à ses semblables en tant que citoyen ou acteur de l'équipe dans le cadre de missions opérationnelles de sécurité civile ; d'organiser à tous les niveaux des compétitions et des championnats de sauvetage et de secourisme et de délivrer des titres correspondants ; de sélectionner les représentants du Niger pour les compétitions internationales de sauvetage et de proposer aux autorités en charge de la matière pour l'inscription sur la liste de tout niveau des sportifs, des entraîneurs, des juges, des partenaires d'entraînement et sportifs ; de créer des nouveaux groupements ou inciter à leur création, multiplier les stations de sauvetage, les postes de secours, les institutions de prévoyance et d'assistance ainsi que les écoles de secourisme et de sauvetage nautique ; de contribuer au perfectionnement des matériels de sauvetage et des moyens de sécurité ; de procéder aux études de plus haut dans le domaine de sauvetage, non seulement en ce qui concerne le matériel, mais aussi en équipant le personnel en installations applications de la médecine et de l'hygiène au sauvetage et du secourisme etc.

Êtes-vous affiliés à des instances internationales de votre secteur d'activités ?

La Fédération Nigérienne de Sauvetage et de Secourisme est membre à part entière de la Fédération Internationale de Sauvetage (ILS), une organisation reconnue par l'ONU, l'OMS, le Comité Olympique International (CIO), la Confédération Mondiale des activités subaquatiques (CMAQ) et de la Confédération Africaine de Sauvetage (CAS) dont l'organisation Nigérienne est devenue full membre depuis Octobre 2016 avec la charge de former les formateurs et les sauveteurs aquatiques au Niger (piscine, fleuve, mer etc. La Fédération travaille en étroite collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation, des Affaires Religieuses et Coutumières, le Ministère de la Défense Nationale, le Ministère de l'Education Nationale, le Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Ur-

baine et du Développement Durable, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des catastrophes, les corps militaires et paramilitaires, les institutions et autres clubs sportifs, la protection civile et les organisations de la société civile. La FNSS est d'ailleurs l'une des rares associations à proposer les formations PSE au grand public, même si comme toutes les autres associations, il est possible de passer les formations gratuitement en contrepartie d'une participation bénévole à ses actions de secours. Résolument portée sur le sauvetage, les formations de premiers secours sont organisées pour tous mais le but ultime de la FNSS est de former des sauveteurs en piscine, au fleuve, en mer ou des BNSSA et dans tous les cas d'inciter les stagiaires à suivre des formations multiples.

Comment êtes vous organisés au sein de la Fédération Nigérienne de Sauvetage et de Secourisme ?

La FNSS est coiffée au niveau national par une Assemblée Générale et un Comité Directeur ; au niveau régional par des Ligues régionales ; au niveau départemental par des Comités départementaux ; au niveau communal, par des districts ; et les clubs. La FNSS promeut le secourisme auprès de la population. Elle effectue des initiations en milieu scolaire, sportif ou professionnel, et collabore avec des associations socioculturelles sportives pour faire connaître les gestes de secours. Surtout connue pour ses activités de sauvetage aquatique, (comme le rappelle l'ancre marine présente sur son logo), la Fédération Nigérienne de Sauvetage et de Secourisme est de plus en plus active dans les domaines plus «terrestres» du secourisme. Elle encadre des Dispositifs Prévisionnels de Secours (DPS) sur l'ensemble du territoire national. Par ailleurs, l'association dispose d'un agrément afin de réaliser des formations aux premiers secours : formation aux Premier Secours Civique de Niveau 1 (PSC1) ; formation aux Premier



Amadou Moussa Bagnou, Président FNSS

Secours en Equipe de Niveau 1 (PSE1) ; formation aux Premiers Secours en Equipe de Niveau 2 (PSE2).

Quels sont les acteurs de la FNSS ?

Les acteurs de la FNSS sont les membres du bureau de la fédération avec à leur tête le président. Le sauvetage sportif est une discipline sportive à part entière qui se caractérise par la diversité de ses épreuves en mer ou plan d'eau, avec ou sans embarcation, ce sont les épreuves de "côtier" ; et en piscine, ce sont les épreuves d'eau plate. Les disciplines du sauvetage sportif, souvent pratiquées avec engin, se répartissent dans des domaines différents allant de la nage au kayak, les épreuves collectives omniprésentes rappellent sans cesse le caractère salvateur de la spécialité. L'activité se pratique en compétition du niveau local au niveau mondial, avec le même souci de réalisation de performance.

Quelles sont Les perspectives de votre Fédération à moyen et long terme ?

Notre ambition est de faire connaître la FNSS au grand public. Nous visons également à promouvoir le sauvetage aquatique et le Secourisme au Niger par l'organisation des caravanes de sensibilisations en premier secours, des ateliers de formations en prévention sur la noyade, le renforcement des capacités des acteurs de la FNSS au développement des projets et de la stratégie de partenariat, la formation des équipes de formation des formateurs pour initier le Secourisme dans les différentes régions où la FNSS est implantée. Nous prévoyons aussi l'organisation d'une journée porte ouverte au niveau des écoles et

Universités sur toute l'étendue du territoire national. La Fédération sera impliquée à tous les processus fédératifs au plan national. Elle constitue une base de données, un plan de communication pour le changement de comportement. Elle mènera des activités de plaidoyer, elle procédera à l'identification et la recherche de partenaire avec les acteurs étatiques et non étatiques. Comme tous les acteurs de la sécurité civile, la Fédération Nigérienne de Sauvetage et de Secourisme peut être intégrée aux plans d'urgence spéciaux. Notre fédération a formé de 2017 à 2018, plus de huit cents nageurs (800) nageurs sauveteurs et secouriste toute catégorie confondue. Cette formation a été assurée par la FNSS en collaboration avec la protection civile à travers le Groupement des sapeurs-pompiers. C'est un effort personnel considérable qui mérite tous les encouragements d'autant plus qu'il s'agit en effet de sauver des vies humaines. Notre fédération existe par ses clubs sur l'ensemble du territoire nigérien. Notre grand objectif est de créer trois (3) grandes stations de secours tout au long du fleuve Niger (Niamey, Tillabéry et Gaya). Je tiens à rendre hommage à la protection civile à travers le Groupement des Sapeurs-pompiers à travers tout le pays, ainsi qu'aux sauveteurs professionnels, les bénévoles, médecins du Samu, les médecins qui ont porté secours aux accidentés de la noyade, les équipes sanitaires, et leur promet que la Fédération Nigérienne de Sauvetage et de Secourisme va travailler avec eux pour améliorer les interventions des premiers secours afin d'augmenter les chances de survie pour les accidentés de la noyade. Nous souhaiterions que le sauvetage sportif (discipline reconnue par le CIO comme Olympique) soit enseigné dans les instituts des sports au Niger. Un accord ou un partenariat sera établi avec la direction générale de l'éducation physique à travers le Ministère en charge des sports, en vertu duquel le 1^{er} championnat scolaire et universitaire de sauvetage aquatique se déroulera au cours de l'année de 2019. C'est la raison pour laquelle la FNSS a formé des sauveteurs en milieu aquatique et à sec.

● Réalisée par
Oumarou Moussa

● Décoration du président du COSNI

M. Idé Issaka reçoit la Médaille de mérite sportif du Niger

Le président du Comité Olympique et Sportif du Niger (COSNI) a été décoré jeudi dernier à la Primature par le Premier ministre, SEM Brigi Rafini, de la Médaille de mérite sportif du Niger. C'est en effet à l'occasion de la remise du drapeau à la délégation qui représentera notre pays aux Jeux africains de Rabat au Maroc, que le Premier ministre, Chef de gouvernement, au nom du Président de la République, a accroché l'insigne de la Médaille de mérite sportif à M. Idé Issaka. Cette médaille vient couronner les immenses efforts que déploie quotidiennement le président du COSNI dans la promotion du sport aussi bien au Niger, en Afrique que dans le reste du monde.



M. Idé Issaka (à gauche) recevant du Premier ministre l'insigne de la médaille de mérite sportif

Comme on le sait bien, l'homme a acquis depuis de longues années une stature internationale. Après ses mandats à la tête de la fédération nigérienne de Taekwondo teintés de succès, Idé Issaka a effectué son entrée dans le gotha des décideurs du Taekwondo mondial en intégrant le Bureau Exécutif de la Fédération Mondiale de Taekwondo lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue en juillet 2013 au Mexique.

Et en début de ce mois d'août 2019, il est nommé par le président de la Fédération Mondiale de Taekwondo, M. Chungwon Choue, président de la Commission de Développement de Taekwondo au ni-

veau mondial. Ce qui a été perçu par tous les acteurs de cet art martial, comme une véritable marque de confiance à l'endroit d'un féru de Taekwondo, et grand manager, qui s'est dévoué corps et âme pour la promotion de cette discipline dans le monde. M. Idé Issaka a désormais en charge le développement du Taekwondo au niveau mondial, notamment au niveau olympique et paralympique jusqu'à la fin du Championnat du Monde de 2021 à Wuxi en Chine.

A la tête du Comité Olympique et Sportif du Niger, Idé Issaka a méticuleusement œuvré pour une deuxième médaille olympique du Niger. Car depuis la mé-

daille de Daboré en boxe à Munich en 1972, notre pays a connu une longue disette au niveau des Jeux Olympiques. Ayant détecté la pépite Alfaga, il le plaça dans un Centre à côté de Munich en Allemagne. La suite est connue de tous : une médaille d'argent remportée aux J.O de Rio de Janeiro qui permet de donner à notre pays une place appréciable de 69ème au classement mondial sur 206 Comités Nationaux Olym-

piques, et de 6ème au classement continental sur 55 pays.

« La stratégie a reposé sur la confiance et l'adhésion du Conseil Exécutif du COSNI à la vision de son Président. C'est grâce à cette vision partagée, que nous avons su convaincre l'athlète de se mettre à la disposition de sa nation. Ensemble avec la fédération, nous l'avons installé dans un centre et au vu de ses performances, de ses aptitudes, après sa mé-

daille d'or aux Jeux Africains, sa qualification aux Jeux Olympiques de Rio et son titre de Champion d'Afrique 2016, nous avons été convaincus de l'espoir ainsi suscité et avons décidé de mobiliser l'opinion publique et d'engager tout ce qui a été fait avant le départ de la délégation à Rio » disait M. Idé Issaka en faisant le bilan de la participation du Niger aux J.O 2016.

● Oumarou Moussa

● Diplomatie

Le nouvel Ambassadeur du Niger en Allemagne présente ses lettres de créance au Président fédéral, S.E.M Frank-Walter Steinmeier

Le nouvel ambassadeur du Niger, SEM. Issakou Souleymane, a présenté, le vendredi 16 août dernier, ses lettres de créance au Président de la République Fédérale d'Allemagne, S.E.M Frank-Walter Steinmeier. Par ces lettres de créance, le Président de la République, S.E.M Issoufou Mahamadou, l'accrédite en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire auprès de la République fédérale d'Allemagne.



Lors de la présentation des lettres de créance

Au cours de l'audience officielle de ses lettres de créance, S.E.M Issakou Souleymane a transmis au Président fédéral allemand les chaleureuses et cordiales salutations du Président Issoufou, ainsi que sa haute appréciation de l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre l'Allemagne et le Niger. Pour sa part, le Président fédéral allemand, SEM.

Frank-Walter Steinmeier a salué la qualité d'homme d'Etat du Président Issoufou avec lequel il dit avoir des entretiens réguliers. Aussi, a-t-il vivement loué le leadership avéré du Chef de l'Etat dans la lutte contre le terrorisme au Sahel, la criminalité organisée avec en toile de fond une gestion réussie du flux migratoire. Le Président de la République Fédérale d'Allemagne a ensuite réaffirmé

l'engagement de son pays à renforcer davantage les relations bilatérales entre son pays et le Niger qui, a-t-il dit, demeure un partenaire privilégié. Cet engagement vise, comme il l'a précisé, vise à

soutenir les efforts déployés par le gouvernement nigérien pour préserver la paix et la sécurité et assurer le développement socio-économique de sa population. Titulaire du diplôme

d'Etudes diplomatiques supérieures, 3ème cycle du Centre d'Etudes Diplomatiques et Stratégiques (CEDS) de Paris, S.E.M Issakou Souleymane a occupé plusieurs postes, tant au Ministère des Affaires étrangères qu'au niveau de plusieurs représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger. Il a notamment occupé les postes de premier conseiller et chargé d'Affaires à l'Ambassade du Niger auprès du Royaume de Belgique, et de premier conseiller et Vice-consul général au Consulat du Niger à Djeddah, en Arabie Saoudite.

Saadi Sanda,
AP/Ambassade du Niger
à Bruxelles

UMDA-Titres

ÉTAT DU NIGER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
ÉMISSION PAR ADJUDICATION
DU 22/08/19**

BONS DU TRÉSOR
— L'ASSURANCE ÉMISSE-TITRES ET LE TRÉSOR DES NIGÉRIENS —
— L'ASSURANCE ÉMISSE-TITRES ET LE TRÉSOR DES NIGÉRIENS —
— L'ASSURANCE ÉMISSE-TITRES ET LE TRÉSOR DES NIGÉRIENS —

364 JOURS

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DU NIGER
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 20 000 MILLIONS DE FCFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE	: 1 MILLION DE FCFA
DURÉE	: 364 JOURS
Taux d'intérêt	: MULTIPLES
DATE DE VALEUR	: VENDREDI 23 AOÛT 2019
ÉCHÉANCE	: JEUDI 20 AOÛT 2020

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date : Jeudi 22 août 2019 à 16h30min TU
(Heure locale)

Les offres seront reçues à travers l'application : **SABOTI-UMDA**

Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

DATE : 16 08 2019

Le Directeur de l'Agence UMDA-Titres : **M. Adrien DIDUF**

Le Directeur Général du Trésor et de la Caisse Nationale de la République de Niger : **M. Issa DJIBO**

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.
Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMDA-Titres :
email : admissions@umdatitres.org / Tel : +221 89 839 20 22 / Fax : +221 89 839 45 57

République du Niger

Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage **Enabel**

PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE PRADEL ARZIKI

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Dans le cadre de l'élaboration de six (6) plans d'aménagement pastoral dans les régions de Dosso et de Tahoua qui sera financée par le Royaume de Belgique, le Ministère de l'agriculture et de l'élevage, à travers le Programme d'Appui au Développement de l'Élevage (PRADEL) lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de présélectionner les consultants qui seront invités à acquérir la Demande de proposition.

Les consultants seront choisis par la méthode basée sur la qualité technique et le montant de la proposition, conformément aux procédures qui seront décrites dans la Demande de Proposition.

Tout candidat intéressé par le présent avis peut acquérir gratuitement un jeu complet du dossier de candidature auprès de l'assistante administrative du PRADEL, Rue du Sahel, BP 12987 Niamey, Niger du 30 avril au 15 mai 2019 ou par email à l'adresse ci-dessous : Email : habsatou.moussamohamed@enabel.be ; Tel : 00 227 20 33 06 44. ou le télécharger sur le Site Web de Enabel (www.enabel.be).

Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse suivante : Unité de gestion du Programme d'appui au développement de l'élevage, Niamey. Quartier : Terminus, rue du Sahel. BP : 12987 Niamey, Niger. Téléphone : (00227) 20 33 06 44 **au plus tard le 20 septembre 2019 à 10 heures 00 GMT+1.**

La liste de candidats présélectionnés sera communiquée **au plus tard vingt cinq (25) jours calendaires après la date limite de remise des candidatures.**

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de Mr Adamou Kimba : adamou.kimba@enabel.be **du lundi au jeudi de 09h00 GMT+1 à 16h00 GMT+1 et le vendredi de 09h00 GMT+1 à 12h00 GMT+1**

M. Diamoitou G BOUKARI
Secrétaire Général du MAG/EL

Marchés Publics

Appel d'Offres National N° 001/2019/CR/Wacha

1. La Commune Rurale de Wacha a négocié et obtenu du projet d'Appui à l'agriculture Sensible Aux Risques Climatiques (PASEC) le financement de son microprojet intitulé "Aménagement du Périmètre Irrigué de Tounkourous dans la Commune Rurale de Wacha". Une partie des fonds sera utilisée pour financer le marché, objet du présent Appel d'Offres. Le Maire de la Commune Rurale invite, par le présent Appel d'Offres National, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé, pour l'exécution des travaux ci haut cités en **trois (3) lots** :

-Lot N° 1 : Réalisation de cinq (5) forages maraichers avec 1000 ml de conduite principale O75, 2000ml de réseau californien en PVC O 50, cinq (5) bassins d'eau de 12m3 chacun, 25 sous bassins de 2m3 chacun et une clôture en haie vive

-Lot N° 2 : réalisation de cinq (5) forages maraichers avec 1000 ml de conduite principale O75, 2000ml de réseau californien en PVC O 50, cinq (5) bassins d'eau de 12m3 chacun, 25 sous bassins de 2m3 chacun et une clôture en haie vive

-Lot N° 3 : Installation des équipements d'exhaure de dix forages comprenant : dix (10) pompes solaires immergées alimentées par des générateurs photovoltaïques.

Une entreprise peut soumissionner pour l'ensemble des lots, mais ne peut être adjudicataire que d'un lot.

2. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des renseignements complémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres au siège de la commune Rurale de Wacha et à la **Cellule Régionale du PASEC à Zinder** du lundi au jeudi (jours ouvrables) entre 9h et 16h 30mn, et les vendredis (jours ouvrables) de 9h et 13h 00mn.

3. Le Dossier d'Appel d'Offres National pourra être acheté par les candidats, sur demande aux services mentionnés ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent vingt mille (120 000) francs CFA.**

4. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres ; Passation des Marchés de Travaux (Droit Civil), publié par la Banque mondiale.

5. Toutes les offres doivent être déposées au siège de la commune Rurale de Wacha **au plus tard le 20 août 2019 à 9heures** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un **montant de 2% du montant de l'offre.**

6. Les plis seront ouverts le **20 août 2019 à partir de 9h 30mn** en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture dans la salle de réunion de la Mairie de Wacha.

7. Les soumissionnaires doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Disposer des moyens en personnel et en matériel suffisants pour l'exécution des travaux ;
- Disposer de liquidités ou d'une **ligne de crédit** ;
- Avoir réalisé des travaux similaires durant les trois (3) dernières années.
- Etre au moins de la 2^e **catégorie en hydraulique et ou BTP**

Les soumissionnaires nationaux fourniront les pièces suivantes :

- Attestations des services Fiscaux
- Attestation de la CNSS et de l'Inspection du Travail
- Attestation de la chambre de Commerce ;
- Attestation du registre de Commerce
- Certificat de non faillite et non liquidation judiciaire ;
- L'ARMP.

Le Maire de la Commune Rurale

● Le marché du mouton après la Tabaski

Les spéculateurs véreux ne pouvaient s'en prendre qu'à eux-mêmes

Comme dans d'autres pays musulmans, l'Aïd El Kebir ou fête de Tabaski, communément appelée fête de mouton, a été célébrée au Niger le dimanche 11 août dernier. Les jours qui ont précédé cette fête, les différents marchés à bétail de Niamey étaient les lieux les plus fréquentés. Même les rues de la capitale étaient envahies par les vendeurs des moutons, malgré l'interdiction des autorités municipales. Les chefs de ménage se sont battus pour se procurer le précieux bélier destiné au sacrifice et cela proportionnellement à leur bourse. Malgré la disponibilité des moutons leurs prix étaient hors de portée. Les béliers du sacrifice, coûtaient de 50.000 à 300.000 voire 500.000 FCFA. Mais du fait de l'abondance des moutons et sans doute de leurs prix élevés, il y a eu une situation de mévente.



Abondance remarquable des moutons sur le marché

Le jour de la fête déjà, par exemple, un mouton qui coûtait 150.000 FCFA la veille était cédé à 80.000, voire 60.000 FCFA. Malgré cette chute drastique des prix, des milliers de moutons sont restés entre les mains des vendeurs. Dimanche dernier, à peine une semaine après la fête de Tabaski, les prix des moutons ont continué à chuter. Doigtant un mouton avec un bon embonpoint, Moussa Issa, un revendeur témoigne : «Avant la fête j'ai vendu un mouton de cette taille à 180.000 FCFA, mais maintenant, je cherche à le vendre à 90.000 FCFA, je n'y arrive pas. D'ailleurs les acheteurs se font rares.

Quant à Illiassou Salifou, un autre revendeur, il tente d'expliquer la cherté des moutons en évoquant le prix d'achat et de transport. Il dit se ravitailler à partir des marchés hebdomadaires de Balleyera, Kargui Bangou, Manguaïzé, Abala et Téra. « Au prix d'achat, qui est déjà élevé à l'origine, le coût de transport est en fonction de la distance et la praticabilité de la route. Il faut préciser que le coût de transport a légèrement augmenté à cause de la fête. Le mouton qui était transporté à 1.000 FCFA, est aujourd'hui transporté à 1500F voire plus», justifie-t-il. Salifou note que les plus bas prix des béliers oscillent entre 55.000FCFA, 60.000 FCFA, et 70.000FCFA. Pour les moutons moyens les prix varient entre 80.000FCFA, 90.000 FCFA, et 100.000FCFA,

etc, tandis que les prix des gros moutons fluctuent entre 150.000FCFA à 400.000FCFA. «Certes c'est un peu cher pour les gens, mais on y peut rien car il faut aussi qu'on gagne quelque chose », dit-il. Ibrahim Nouhou à plus de soucis à se faire. «J'ai actuellement 5 moutons invendus, sur les 15 que j'ai amené de Balleyera. J'en ai vendu à 100.000, à 175.000 et même à 210.000 FCFA. Ceux qui restent devaient couler entre 80.000 à

140.000 FCFA mais, à une semaine après la fête, je cède celui de 80.000 FCFA à seulement 35.000 FCFA et celui de 140.000 FCFA à 85.000 FCFA, malgré cela je n'arrive pas à les vendre», se plaint Nouhou. «Le problème maintenant, il faut que je les nourrisse et que je les transporte dans un des marchés environnants pour les vendre. Car après cette fête la valeur de ces moutons est tombée», poursuit-il. Amadou Maazou, un fonctionnaire, semble connaître

la raison de cette mévente. « Cette année, il y a certes une disponibilité de mouton, mais le problème est que les revendeurs des moutons ont placé la barre très haut, en fixant des prix exorbitants et inaccessibles. Ce qui a fait que beaucoup de gens n'ont pas pu s'acquérir le bélier et leurs marchandises leurs sont restées entre les mains. Donc ils n'ont qu'à

se plaindre d'eux-mêmes, et de leur cupidité», explique-t-il. Cette année les moutons, sont disponibles et était au rendez-vous mais la mévente aussi. Pourvu que cette expérience serve de leçon aux spéculateurs véreux, toujours obnubilés par l'appât du gain exagéré.

Mahamadou Diallo

● Rubrique Santé

Les maladies du cœur

Les maladies du cœur sont de nos jours des réalités qui handicapent nombre d'individus. Les personnes âgées en sont les plus sujettes bien que l'enfant et l'adulte jeune, ne soient pas épargnés. Cependant, les maladies du cœur sont plus fréquentes chez les personnes âgées surtout, indiquent les praticiens, si elles sont très grosses ou si elles souffrent d'hypertension.

Il y a des signes principaux qui attestent généralement d'une maladie du cœur. Ce sont : angoisse et essoufflement lorsqu'on fait un effort physique ; ou des attaques qui ressemblent à l'asthme, plus fortes en position couchée. Une tension du pouls très rapide, très faible ou irrégulière. Enflure des pieds qui empire les après-midi. Douleur dans la poitrine à l'épaule ou au bras gauche lorsqu'on fait un effort physique ; cette douleur disparaît après 1 à 2 minutes de repos (angine de poitrine).



Une autre douleur aussi, mais aiguë, comme un poids énorme dans la poitrine, et ne se calmant pas vite, malgré le repos (attaque cardiaque). Selon les praticiens, les nombreuses formes de maladies du cœur, nécessitent des médicaments qui sont d'un emploi très délicat. C'est pourquoi disent-ils, si on soupçonne une maladie du cœur, il faut mieux aller en consultation car il est important d'avoir les médicaments appropriés en cas de besoin. Ils précisent aussi que lorsqu'une personne est malade du cœur, elle doit éviter de faire de gros efforts, de ne pas se fatiguer ni se mettre en colère. Elle

doit éviter la nourriture grasse, et si elle est grosse, elle doit perdre du poids.

Si elle a un asthme cardiaque ou si ses pieds sont enflés, elle doit manger sans sel et ceci, pour le restant de ses jours. En cas d'angine de poitrine ou d'infarctus, le malade doit rester allongé, dans un endroit aéré, jusqu'à ce que la douleur passe. Les praticiens indiquent que si la douleur de poitrine est très intense, si elle ne disparaît pas assez vite et ce malgré le repos, et surtout s'il y a des signes de choc, cela signifie qu'il y a des fortes chances que le cœur en soit très atteint. Ils conseillent alors à

ce que le malade reste couché pendant une semaine et, en repos total, pendant un mois. Il faut aller demander l'aide d'un médecin, au plus vite.

Les cardiologues nous renseignent également que certaines maladies du cœur (à part l'angine de poitrine et les attaques cardiaques) peuvent aussi se voir chez un enfant et l'adulte jeune. Il faut suivre ça de près car elles vont jouer sur le développement et la vie de l'enfant. Ils précisent qu'elles vont l'empêcher de grandir et de grossir comme il faut ; donc de ne pas pouvoir mener une vie normale car il ne peut pas faire d'effort. Si c'est une femme, les praticiens indiquent que lorsqu'elle sera adulte, elle doit éviter d'avoir beaucoup d'enfants, car la grossesse, l'accouchement et l'allaitement, sont toujours dangereux pour elle.

● Rassemblés par Issaka Saïdou

République du Niger
Ministère de la Défense Nationale
Commission Permanente de Recrutement
et de Sélection

COMMUNIQUE

Sont déclarés admis au concours d'entrée dans les Ecoles d'enfants de Troupe session 2019, sous réserve de l'aptitude physique et médicale, les candidats dont les noms suivent, classés par ordre de mérite et par centre.

Centre d'Agadez

Garçons

N°	Noms et Prénoms	Date et lieu de naissance
1	Ismael Ibrahim Maïdagi	14/07/2008 à Niamey

Filles

N°	Noms et Prénoms	Date et lieu de naissance
1	Rafystou Ncouhou Soumana	19/07/2007 à Niamey

Liste d'attente garçons

N°	Noms et Prénoms	Date et lieu de naissance
1	Mohamed Laminou Boukari	21/11/2007 à Arlit

Liste d'attente filles

N°	Noms et Prénoms	Date et lieu de naissance
1	Fatima Abari Ezei Mahamane	06/08/2007 à Agadez

Centre de Diffa

Garçons

N°	Noms et Prénoms	Date et lieu de naissance
1	Djabirou Almoustapha Elh Djari	08/09/2007 à Doutchi

Filles

N°	Noms et Prénoms	Date et lieu de naissance
1	Soumaïya Amadou Idé	07/11/2007 à Niamey

Liste d'attente garçons

N°	Noms et Prénoms	Date et lieu de naissance
1	Oumara Moustacha Malam Kimé	01/01/2008 à Diffa

Centre de Dosso

Garçons

N°	Noms et Prénoms	Date et lieu de naissance
1	Abdoul - Nasser Abdou Idé	01/01/2007 à Baziga
2	Abdoul Jali Maman Dambaki	02/01/2008 à Dosso
3	Mouhamadou Oumarou Soubacar	11/09/2007 à Guillaça
4	Abdoul Kader Soulymane Soba Adamou	07/05/2008 à Cotonou
5	Moubarak Adamou Moussa	15/10/2008 à Madagou

Filles

N°	Noms et Prénoms	Date et lieu de naissance
1	Habibatou Seydou Aougui	27/05/2007 à KoréMaïroua

Liste d'attente garçons

N°	Noms et Prénoms	Date et lieu de naissance
1	Abdourahmane Issoufou Tinguati	15/09/2007 à Abalama
2	Moubarak Ibrahim Ibrahim	14/07/2008 à Dosso
3	Abdoul Rahim Hamidou Kadedé	25/10/2007 à Dosso

Centre de Maradi

Garçons

N°	Noms et Prénoms	Date et lieu de naissance
1	Mahaman Yacine Yahaya Zakari	20/04/07 à Maradi
2	Bouhari Boukari Bakou	08/11/09 à Maradi
3	Houzaïfat Salissou Mahamane	27/07/07 à Maradi
4	Chamsidine Abdoul Kassoum Boursima	27/07/07 à Kornaka
5	Mohamed Mitac Harouna Kalla	25/03/07 à Maradi

Filles

N°	Noms et Prénoms	Date et lieu de naissance
1	Fatima Dimanchi Dan Dadi	28/04/07 à Maradi

Liste d'attente filles

N°	Noms et Prénoms	Date et lieu de naissance
1	Aïssata Mahamadou Dialo	25/03/07 à Zinder

Centre de Niamey

Garçons

N°	Noms et Prénoms	Date et lieu de naissance
1	Salifou Abdou Amadou	09/10/2007 à Niamey
2	Abdoulaye Attaou Aboubacar	27/01/2008 à Niamey
3	Abdoul-Medjid Amadou Housseini	30/05/2007 à Niamey
4	Youssef Hama Oumarou	06/08/2007 à Niamey
5	Garba Soubacar Garba Mahamane	25/12/2007 à Niamey
6	Mohamed Idrissa Saley	26/02/2009 à Niamey
7	Abdoul Fahad Mouhamadou Bédou	06/05/2007 à Niamey
8	Abdourahimou Kérou Seyni	12/06/2007 à Garamkésey
9	Abdoul-Rahim Maman Bachir Hamidou	27/01/2009 à Niamey
10	Abdelah Nuaim Burtchini Mahmoud Sidi	09/05/2009 à Cotonou
11	Youssef Djibril Kary Ousmane	05/12/2007 à Niamey
12	Moubarak Marga	19/10/2008 à Niamey
13	Sofiane Oumarou Ojba	15/08/2007 à Niamey
14	Nourouddine Idrissa Hassane	04/05/2007 à Niamey
15	Omar Farouk Assoumane Oumarou	23/10/2007 à Niamey
16	Abdoul Razak Aboubacar Elh Halidou	17/10/2007 à Niamey
17	Nourouddine Soubacar Harouna	02/03/2008 à Niamey
18	Abdoul Salim Hamidou	06/10/2007 à Niamey
19	Abdoul Hadi Boursima	31/01/2008 à Niamey
20	Habibou Issaka Habibou	03/10/2007 à Niamey
21	Kaléd Adamou Mahamadou	14/08/2008 à Niamey
22	Ahmed Mahaman Sanoussi	01/10/2008 à Maradi

Filles

N°	Noms et Prénoms	Date et lieu de naissance
1	Lalla-Saima Assoumane Abdou	02/12/2007 à Niamey
2	Faouziatou Moumouni Goungoubane	28/07/2008 à Niamey
3	Balou Moustapha Abba kaka	05/06/2008 à Niamey
4	Nadia Lolo Boubacar	06/09/2008 à Niamey
5	Raïssa Ousseini Thiombiano	16/07/2007 à Niamey
6	Ramatoulaye Boubacar Bouréma	16/09/2008 à Niamey
7	Youssef Adamou Dandi	12/01/2008 à Niamey
8	Fatouma Ousaeini Younoussa	18/05/2007 à Niamey

Liste d'attente garçons

N°	Noms et Prénoms	Date et lieu de naissance
1	Mohamed Ahmed Skian	12/04/2007 à Niamey
2	Salmane Bachirou Aboubacar	01/01/2007 à Niamey
3	Ibrahim Maman Moussa	21/04/2008 à Niamey
4	Ismael Soubacar Kimba	25/06/2008 à Niamey
5	Mohamed Hamidou Haméys	12/08/2007 à Téra

Liste d'attente filles

N°	Noms et Prénoms	Date et lieu de naissance
1	Maryam Issa abdoulaye	10/08/2007 à Niamey
2	Sibgatoulahi Abdoul-Kadri Kinco Zataou	30/12/2007 à Niamey
3	Nadia Mahamane Laminou Sani	11/09/2008 à Niamey

Centre de Tahoua

Garçons

N°	Noms et Prénoms	Date et lieu de naissance
1	Abdoul-Latif Almou	10/01/08 à Tahoua
2	Aboubacar Maman Bakaye	04/07/07 à Niamey
3	Habiboulaye Souhoussou Housseni	05/06/07 à Niamey
4	Tarek Mahamadou	22/01/2008 à Niamey
5	Abdoul-Raouf Aboulaye	11/08/07 à Maradi

Filles

N°	Noms et Prénoms	Date et lieu de naissance
1	Ouma Jamil Abdourahmane	31/06/2008 à Galmi

Liste d'attente filles

N°	Noms et Prénoms	Date et lieu de naissance
1	Jalilatou Adamou Mody	30/01/2008 à Banigoungou

Centre de Tillabéri

Garçons

N°	Noms et Prénoms	Date et lieu de naissance
1	Yasser Ali Bonguéré	23/04/2007 à Konni

Filles

N°	Noms et Prénoms	Date et lieu de naissance
1	Cuméissa Kimba Yayé	23/05/2008 à Tahoua

Liste d'attente garçons

N°	Noms et Prénoms	Date et lieu de naissance
1	Fayçal Abdou Ibrahim	22/06/2007 à Konni

Liste d'attente filles

N°	Noms et Prénoms	Date et lieu de naissance
1	Fatouma Zera Abdoulaye	21/12/2007 à Niamey

Centre de Zinder

Garçons

N°	Noms et Prénoms	Date et lieu de naissance
1	Chamsidine Nassirou Mahamadou Manzo	01/01/2008 à Zinder
2	Abdoul Nasser Harouna	15/08/2008 à Aguié
3	Salim Mahaman Sani Ousseini	24/02/2007 à Maradi
4	Harouna Kabirou Shreeh Harouna	21/08/2008 à Zinder
5	Abdoulaye Issaka Abdoulaye	21/05/2008 à Dosso

Filles

N°	Noms et Prénoms	Date et lieu de naissance
1	Fatouma Laksaci Taher	24/09/2007 à Zinder

Les candidats admis sont convoqués le mardi 02 septembre 2019 à 8 heures au Prytanée Militaire de Niamey pour la rentrée scolaire 2019-2020.

La liste des admis et la liste d'attente (par centre) sont affichées aux lieux suivants:

- Prytanée Militaire de Niamey
- Ministère de la Défense Nationale;
- Lycée Kassaï ;
- Gouvernorats des Régions;
- Directions Régionales des Enseignements Primaire;
- Page Facebook: "Résultats Concours Ministère de la Défense Nationale"

NB: Pour toute éventuelle réclamation, les copies de composition des candidats sont disponibles pendant un an au Secrétariat Général du Ministère de la Défense Nationale.

Le Président de la Commission
Permanente de Recrutement et de Sélection
Le Général de Division Ibrahim Waly Karingama

● Diffa

Le Gouverneur Issa Lémine lance les activités commémoratives de la journée Mondiale de l'Aide Humanitaire

Comme chaque année, le monde entier dans différents pays, célèbre le 19 août, la Journée mondiale de l'aide humanitaire. Cette journée qui a pour thème « Les femmes humanitaires », a été marquée à Diffa par différentes activités dont celle portant sur une cérémonie solennelle de solidarité réciproque tenue à la Maison des Jeunes et de la Culture, sous le haut patronage de Monsieur de Gouverneur de la région. Monsieur Issa Lémine accompagne ainsi de la meilleure façon qui soit, les travailleurs humanitaires de la région, dans leurs actions en faveur des populations vulnérables et ce, en appui aux efforts multisectoriels consentis par les autorités nigériennes.

En lançant officiellement les activités commémoratives, Le gouverneur Issa Lémine a salué le travail humanitaire dans la région, qui vient appuyer les efforts de l'Etat. Il a également rendu un vibrant hommage aux femmes, qu'elles soient travailleuses dans des organisations ou au sein des populations et qui se distinguent par l'appui des personnes dans le besoin. «Célébrer les femmes humanitaires c'est également comprendre que la femme reste et

demeure au centre de la réponse humanitaire mais également du développement de notre région. C'est dire en un mot que rien de durable ne saurait se construire sans la femme. Aussi, voudrais-je inviter tous les acteurs humanitaires et ceux de développement à faire une place belle aux femmes car de leur concours et de leur implication dépendra la réussite et la durabilité de nos actions», a souligné le Gouverneur de la région de Diffa. M. Issa Lémine a transmis le

message des plus hautes autorités du Niger aux acteurs humanitaires. «Permettez-moi de saisir à nouveau cette occasion pour remercier au nom du président de la république, chef de l'Etat son Excellence Issoufou Mahamadou et au nom du gouvernement de la 7^{ème} République, tous les acteurs humanitaires qui œuvrent aux côtés du gouvernement dans sa noble mission d'assistance aux plus vulnérables» a ajouté M. Issa Lémine. Quant à M. Olivier Eyenga, Chef du sous-bureau OCHA et Coordonnateur Humanitaire à Diffa, il a rappelé les événements tristement célèbres de l'attaque du bureau des Nations Unies en Iraq en 2003, qui ont conduit à l'institution de ladite journée. Il a également rappelé que «de janvier à juin 2019, 189 civils ont été tués, 63 blessés et 135 enlevés avec une grande proportion de femmes dans la région de Diffa», avant d'appeler «à l'action contre de telles barbaries que rien, absolument rien ne saurait justifier». M. Eyenga a



Le gouverneur Issa Lémine au centre

saisie l'occasion pour rappeler que la communauté humanitaire de Diffa s'attèle à venir en aide à près de 461.000 personnes dans le besoin d'une assistance humanitaire, une assistance qui pour lui nécessite une mobilisation de tous les acteurs. Au cours de cette cérémonie, M. Issa Lémine a remis la coupe du tournoi humanitaire remportée par le consortium d'ONG PLAN-DRC-MSF-DEDI et a eu droit à une visite guidée des stands d'exposi-

tion des organisations humanitaires. D'autres activités ont été aussi réalisées dont la plantation d'arbres et un don symbolique de matériels d'entretien au Centre de la mère et de l'enfant le 18 août, un don de sang de la communauté humanitaire qui va continuer pendant une semaine au centre de la Mère et de l'enfant, des émissions à la radio, des journées portes ouvertes au sein des organisation etc.

Mato Adamou
ONEP Diffa

● Maradi

Créer un déclic chez les jeunes dans le domaine de l'entreprenariat

Une mission du Ministère de l'entreprenariat des jeunes, conduite par le Directeur de Cabinet dudit ministère, M. Mounkaila Ingoila, a initié une série d'activités le samedi 17 août 2019 à Maradi à l'intention des jeunes.

Il s'agit d'une formation en compétences numériques « Google digital skills», une conférence débat sur la promotion de l'entreprenariat des jeunes. La conférence a mis l'accent sur des préoccupations telles que : comment identifier une opportunité d'affaires, comment faire face aux pressions sociales et aux pressions des pairs dans le cadre de la gestion de son entreprise, comment démarquer son entreprise et comment la financer ? En lançant cette activité, M. Mounkaila Ingoila a indiqué que la question de l'entreprenariat des jeunes constitue une des préoccupations majeures du gouvernement de la 7^{ème} République. Pour lui, un diagnostic approfondi du secteur a permis de juger indispensable d'élaborer une stratégie nationale de promotion de l'entreprenariat des jeunes. «En élaborant cette stratégie

d'un montant global de 18.575.000.000 FCFA, la vision du Gouvernement est de développer l'entreprenariat pour créer massivement de l'emploi aux jeunes afin de faire du Niger un pays émergent bâti sur une économie résiliente et moderne » a-t-il soutenu. Pour lui, elle s'inscrit parfaitement dans la ligne droite du programme de la renaissance Acte II du Président de la République à travers l'Axe 8 qui vise à «créer des emplois au profit des jeunes», l'Axe 3 de la Déclaration de Politique Générale du premier Ministre Chef du Gouvernement focalisé sur la «promotion



M. Mounkaila Ingoila (2^{ème} à partir de la gauche)

d'une économie de croissance et de développement durable. Aussi, Mounkaila Ngoila a dévoilé l'objectif assigné à cette stratégie qui n'est autre que de contribuer à la croissance économique inclusive par la création des Petites et Moyennes Entreprises, Petites et Moyennes Industries des jeunes innovantes et

compétitives. Sa charpente est constituée du renforcement du dispositif institution-

nel et réglementaire en faveur de l'entreprenariat des jeunes ; le renforcement de compétences et capacités des jeunes en entrepreneuriat ; et à améliorer la disponibilité et l'accessibilité des financements aux jeunes. Il a enfin indiqué que les renforcements en compétences numériques sont aujourd'hui devenus incontournables et indispensables pour la réussite de l'insertion professionnelle des jeunes.

Tiéмого Amadou
ANP-ONEP Maradi

AVIS DE PERTE

Avis est donné par Maître OUMAROU MAMADOU ABBA, de la perte d'un acte de cession d'immeuble non bâti, portant sur la parcelle K de l'îlot 10400, du lotissement EXT. TCHANGAREY au nom de Monsieur MOUSSA KIMBA. Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de le déposer à l'Etude de Maître OUMAROU MAMADOU ABBA, Notaire à Niamey, Rue Président H. LUEBKE, Immeuble Sonara II, 7EB3. Tél: 96 56 04 04, ci-dessus indiquée ou au service des affaires domaniales de la Communauté Urbaine de Niamey.
Pour Avis Le Notaire Maître OUMAROU MAMADOU ABBA

AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'Etude de Me MAHAMANE NAKOBO, Notaire à Niamey B.P. 10.453, Tél. 96 96 36 41, de l'acte de cession objet de la parcelle n°H de l'îlot n°3315 lotissement Ouest Faisceau au nom de Monsieur MAHMOUD ALMABRUK EDREISS. Toute personne qui l'aurait retrouvé est priée de bien vouloir le déposer à l'Etude ci-dessus indiquée.
Me MAHAMANE NAKOBO

AVIS DE PERTE

L'An deux mille dix-neuf et le quinze aout Etude de Maître SOULEYMANE GARBA, Notaire à la résidence de Niamey (Niger), Quartier Cité Poudrière Avenue du Damergou, Boite Postal: 11.167, Tel: 20.74 1 264, (non loin de Toutélec Niger S.A) IL est donné avis, de la perte de l'acte de cession fermant la parcelle N°C sis à Niamey, de l'îlot N°1581, du lotissement RIVE DROITE au nom de Monsieur HAROUNA ANABI. Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer à l'Etude de Maître SOULEYMANE GARBA, Notaire à la résidence de Niamey (Niger), Quartier Cité Poudrière Avenue du Damergou, Boite Postal: 11.167, Tel: 20.74 1264 ou au service des affaires domaniales de Niamey.
Pour Avis Maître SOULEYMANE GARBA

● Le Yoga**Pour le bien être physique et mental**

Le Yoga est une pratique qui repose essentiellement sur des exercices de la méditation ou «Pratyahara», de la respiration ou «pranayama» et de réalisation des postures physiques ou «Asana» en langue Sanskrit. Cette discipline pratiquée depuis des temps immémoriaux en Inde a pour objectif de permettre à l'homme de réaliser l'équilibre entre son esprit et son corps, entre l'homme et son environnement dans une quête perpétuelle de la paix intérieure et extérieure.

Le Yoga est la philosophie indienne de la vie visant à libérer l'homme de certains fardeaux ou pesanteurs sociales, à lutter contre les maladies ou les tresses, à les prévenir. En Inde, le Yoga est un rite national quotidiennement pratiqué par toutes les communautés du pays, au nord comme au sud, à l'est comme à l'ouest ainsi qu'au centre. Sa pratique est fortement recommandée et encouragée aussi bien au niveau familial, dans les espaces communautaires (parcs) que sur les lieux de travail dont nombreux sont dotés des salles ou autres endroits dédiés à la cause. Il n'est, en effet, pas rare de rencontrer des personnes de tous âges s'adonner à des exercices de yoga dans les rues des villes comme des villages en Inde à certaines heures de la journée notamment le matin. Elle est une discipline dont la

pratique révèle à elle seule l'essence et la philosophie. Et pour cause, le yoga se pratique dans le plus grand calme, de façon douce et nonchalante, sans pour autant l'être vraiment. Car, derrière cette apparence trompeuse d'une pratique où les mouvements sont exécutés lentement se cache une véritable discipline sportive qui demande beaucoup d'efforts physiques, sans en donner l'air. Ceux qui la pratiquent en savent bien quelque chose.

Quels sont ses bienfaits ? Les bienfaits du yoga sont essentiellement dans ce qu'elle procure à l'homme, un bien-être physique et mental au quotidien. Chacune de milliers de postures préconisées et exécutées dans la pratique, a une vertu, un rôle à jouer pour la santé ou le bien-être de la personne. La leçon du yoga la plus connue, la plus simple et la plus



Une séance de Yoga

exécutée, c'est « le Surya Namaskar » ou « le salut du Soleil ». Il s'agit d'un exercice essentiellement pratiqué dans la matinée consistant en une série de douze (12) postures pour requinquer, raviver le corps et l'esprit et à préparer le corps à affronter la journée en toute confiance. Son temps de pratique quotidienne préconisé est de dix (10) à trente (30) minutes mais ses effets bénéfiques s'étalent sur toute une journée voire plus. Une pratique régulière du yoga a des bénéfices indubitables pour l'homme. Elle aiderait en effet à se débarrasser de beaucoup de soucis comme le mal du bas de dos, les stressés, les maux de ventre (gastro-entérite, constipation...), de tête (migraines, céphalées...), la sen-

sation de fatigue matinale, la nausée, la baisse de vision etc... La pratique du yoga permet également et surtout de tonifier les muscles, de stimuler les organes internes (Estomacs, Intestins, foie, reins, colonne vertébrale), de renforcer l'équilibre physique, de faciliter la circulation sanguine, de maîtriser la masse corporelle etc...

Parlant des bienfaits du yoga, le journaliste Soasick Delanoë, spécialiste de la forme et du bien-être, a estimé qu'il y a au moins neuf (9) raisons qui incitent à pratiquer cette discipline. Elle soutient qu'avec le yoga on respire(1), on s'assouplit(2), on fortifie son dos (3), on renforce ses articulations(4), on améliore sa posture et son équilibre(5), tout comme on devient également zen(6), on tonifie sa si-

lhouette(7), on booste sa concentration(8) et on développe sa force(9). Certains considèrent tout simplement le yoga comme une routine idéale à exécuter chaque matin (le moment le plus indiqué) pour mieux se sentir dans son corps et son esprit et mettre le corps en marche et l'entretenir afin d'accéder à la paix intérieure. Selon certains adeptes ou supporters, les postures du yoga pratiquées au quotidien aident le corps à se réveiller en douceur, les respirations quant à elles permettent de mettre sa tête au clair alors que le tout cumulé favorise un ancrage serein de l'être dans l'aventure d'une nouvelle journée qui commence. Le Yoga est un exercice recommandable aux personnes souffrant des maux du bas de dos ou autre courbature, de l'insomnie, de la nausée, du stress mais aussi à celles qui se portent bien mais veulent consolider. La pratique régulière de l'exercice du Surya Namaskar constitue une véritable panacée à tel point que ses pionniers pensent que la personne qui pratique le Surya Namaskar six fois le matin et autant le soir visiterait de moins en moins les pharmacies, tant ses bénéfices sur la santé sont innombrables.

● Zabeirou Moussa

● Portrait/Adamou Sani,**Un confectionneur des produits d'art aux couleurs nationales**

Adamou Sani est un jeune nigérien âgé de 32 ans. Ce jeune habitant au quartier Bani Fondou à Niamey, fabrique divers objets aux couleurs du drapeau du Niger depuis une quinzaine d'années.

Adamou Sani s'est spécialisé dans la confection des chaines, des casquettes, des bracelets, des boucles d'oreilles, des vêtements, des chaussures, des sacs à dos et bien d'autres objets. « Tous mes articles sont conçus et fabriqués avec les couleurs du drapeau national nigérien, c'est-à-dire le blanc, l'orange et le vert. C'est une façon pour moi de contribuer à la promotion de mon pays, de cultiver le patriotisme et de faire connaître ses couleurs à la jeune génération pour qu'elle les se approprie », dit-il fièrement.

Adamou Sani dit avoir appris cette activité depuis son jeune âge à Matankari (Doutchi), son village natal. Courageux, ambi-

tieux et constant dans sa logique, le jeune homme a vite évolué et s'est par la suite installé à Niamey pour continuer son métier. Il a son atelier au quartier Bani Fondou, dans le 2ème Arrondissement de Niamey.

Le jeune homme dit vivre aujourd'hui de ce métier. « Je vends les casquettes à 4000 francs CFA, les chaines à 500 francs CFA, le sac à dos à 7000 francs CFA voire 10000 francs CFA, le maillon du Niger à 10000 francs CFA, les chemises à 5000 francs CFA à 6000 francs CFA, les boucles d'oreille à 500 francs FCA voire 1000 francs CFA, le bracelet à 300 francs CFA », précise-t-il, ajoutant que sur chaque article il fait 1000 francs CFA de bé-

néfice, voire plus. Ce qui lui permet de subvenir à ses besoins quotidiens.

Il s'approvisionne en fil et tissu au grand marché de Niamey ou au marché Wadata. « J'utilise les mains et les machines dans mon travail. Je suis vraiment satisfait de ce que je fais et de ce que je gagne », affirme le jeune couturier. Son projet, dit-il, c'est la participation aux festivités la fête de la République le 18 décembre prochain qui se tiendra à Tillabéri.

Adamou ne vend pas ses articles seulement au Niger. « Je franchis la frontière pour vendre mes articles dans les pays voisins comme le Nigeria, le Ghana... Je vends un peu par jour, mais quand il y a un match, une lutte traditionnelle ou une cérémonie qui cadre avec le sport et la culture, j'arrive à écouler tout ce que j'ai apporté », dit-il.

Mais certaines difficultés font obstacles aux ambitions du jeune homme. « De fois même



Adamou Sani

si je veux faire d'autres fabrications, je suis limité par le manque de moyens financiers. Aussi les Nigériens n'accordent pas une importance aux produits locaux, ils préfèrent acheter les produits importés », se plaint-il.

Malgré tout, Adamou Sani rêve, et pas seulement dans le domaine où il exerce actuellement. « Mon plus grand rêve c'est de créer une entreprise de

production de jus de fruits », confie-t-il. Aussi, le jeune Adamou lance un appel à l'endroit de jeunes nigériens pour qu'ils ne restent pas les bras croisés. « J'invite la jeunesse nigérienne à bannir l'esprit d'orgueil et le complexe de supériorité, afin qu'elle soit autonome et indépendante économiquement », dit le jeune homme.

● Oumarou Anza Yahouza
Stagiaire

● *Transport en commun à Niamey*

● **Les « faba-faba » au service des quartiers périphériques**

Les mini bus d'une capacité de 19 places, communément appelés « faba faba » sont des moyens de transport utilisés pour acheminer les habitants des quartiers périphériques de Niamey notamment Aéroport, Lossougongou, Bassora, Koira Tegui,... vers le centre-ville, et vice versa. Entre autres lieux, ces « faba faba » ont leur point de stationnement aux alentours des marchés de Niamey. Le tarif de la course est abordable, variant de 125 FCFA à 200 FCFA.

« Les riverains du quartier Aéroport avaient des problèmes de déplacement pour se rendre au centre-ville. Face à cette situation, la société « faba faba » a mis en place dans les années 1999 des minis bus de transport, communément appelés « faba faba », signifiant littéralement "assistance" pour permettre à certains habitants de Niamey de se déplacer. Aujourd'hui, cette activité s'est développée dans plusieurs autres quartiers périphériques de Niamey notamment le quartier Bassora, Koira Tegui, Lossougongou etc. », explique Boubacar Chaibou alias Chaibou Maitre, l'un des premiers chauffeurs de « faba

faba ». Le tarif de transport faba faba a connu une hausse comparativement aux années antérieures passant de 125 FCFA à 200 FCFA. Selon, Boubacar Chaibou « cette hausse est due à la dégradation des voies qui mènent dans les quartiers périphériques. Toutes les voies des quartiers sont dégradées et c'est ça qui explique le prix de 200 FCFA, fixé par le syndicat des conducteur faba faba ». Toutefois, selon Chaibou Boubacar les clients ne se plaignent pas de ce prix de 200 FCFA. « Tous les riverains de ces quartiers savent dans quelle condition, les faba faba les transportent ; des fois, il faut faire des tours

et détours pour arriver à la destination à cause de cette dégradation des routes », confie-t-il.

S'agissant de certains reproches à l'endroit de certains conducteurs des faba faba, notamment le non-respect des règles de conduite, Boubacar Chaibou répond : « à ce que je sache, depuis 2018 jusqu'à ce jour, tous les transporteurs disposent d'un permis de conduire et celui de transport en commun, ce qui explique qu'il y a moins d'accident par rapport aux années antérieures », fait-il remarquer. Chaibou Boubacar précise qu'il y a 600 faba faba qui pratiquent le transport urbain à Niamey et chaque chargement de faba faba fait 3600 FCFA. Par jour en moyenne on arrive à faire 10 chargement aller et retour et on travaille presque avec deux chauffeurs dans chaque mini bus. Une activité qui permet à ceux qui la pratique de subvenir aux besoins de leurs familles. Comme ses collègues, Chaibou Boubacar lance un



Des Faba faba en stationnement

appel à l'endroit de l'Etat pour la réparation des voies qui sont dégradées, pour alléger le calvaire des transporteurs et des habitants des quartiers périphériques. « Nous sommes obligés de forcer nos mini bus pour arriver à la destination, et on verse des taxes à la mairie; pour chaque numéro de faba faba le montant mensuel est 17500 FCFA et par jour 625 FCFA », relève-t-il. Une autre préoccupation est celle des gares aux alentours des marchés. « Nous avons passé 6 mois sans gares, on

stationne nos bus « faba faba » dans les couloirs ; nous avons besoin d'une gare propre à nous », plaide Boubacar Chaibou. Selon un passager qui prend régulièrement ce moyen de transport « les problèmes auxquels font face les clients, sont relatifs à l'imprudence de certains conducteurs, la hausse des tarifs. Il invite ainsi les chauffeurs de ces mini bus de revoir ces tarifs dans l'intérêt de tous les riverains des quartiers périphériques.

Zeinab Alassane (Stagiaire)

● **Le phénomène "Kabou-Kabou" ou taxis-motos à Niamey**

Pour faire face au chômage, de nombreux jeunes nigériens vivant à Niamey initient des activités qui leur procurent des revenus. A leur initiative le phénomène de taxis-motos ou "Kabou-Kabou" qui est un des moyens des transports dans certaines localités de l'intérieur du pays, est en train de faire son apparition dans certains quartiers périphériques de Niamey.

Niamey s'étend à un rythme rapide et les moyens de transport pour desservir certains quartiers sont insuffisants du fait que les routes sont impraticables voire inaccessibles. Certains jeunes niaméens font de cette situation une opportunité, en initiant au profit des habitants des quartiers difficiles d'accès, les taxi-motos. C'est une activité lucrative et aussi à but social, au regard d'importants services que les taxi-motos rendent aux populations des quartiers comme Aéroports, Tondigamey, Pays-Bas. Bien qu'étant une activité informelle, le taxi-moto est un métier qui nourrit son homme. Les activités s'effectuent de diverses façons. Si certains conducteurs sont propriétaires de motos d'autres utilisent celles d'autrui, moyennant un versement. Selon Abdoul Aziz Amadou dit Boss, pour s'engager dans la

profession il faut d'abord se munir du permis de conduire et la moto doit être en règle afin d'être à l'abri en cas de contrôles de la police. Le jeune Abdoul Aziz conduit depuis près de deux ans, la moto de son patron. Il a l'obligation d'honorer ses engagements vis-à-vis de son patron à s'acquittant du versement convenu. Pour une moto neuve, le frais de versement est de 3.000FCFA par jour, tandis que pour une moto moins neuve il est de 2.500FCFA. Les tarifs de transport varient d'un endroit à un autre. Par exemple, à partir de la voie principale menant à Tondigamey, le prix varie entre 150FCFA et 200 FCFA. Pour ce qui est des longues distances, c'est-à-dire de Tondigamey au village de Sorey le tarif de la course est de 1.000FCFA. De Tondigamey à l'Aéroport, il faut payer 500FCFA. « Notre particularité est que nous



Un conducteur de Kabou Kabou discutant avec un client

sommes plus flexibles et plus rapides. Nous pouvons accéder là où les autres moyens de transports ne peuvent rentrer » explique-t-il, précisant que cette activité lui permet de gagner entre 5.000FCFA à 10.000FCFA par jour. Cela peut changer parce qu'il y a des clients qui sont de bons payeurs, payant au-delà des tarifs ordinaires, pour avoir satisfaction. Et souvent, on arrive juste à avoir le frais de versement, dit-il.

Selon Abdoul Aziz les problèmes rencontrés sont entre autres le manque d'une structure, pour organiser l'activité de kabou kabou. Il est convaincu que la structuration du métier, sera plus bénéfique pour les

conducteurs ainsi que les propriétaires. Il déplore par contre l'arrivée dans le métier des certains individus qui sont associés à des actes ignobles tendant à ternir leur image.

Parlant des lignes qui existent à Niamey, Abdoul Aziz mentionne celles de Tondigamey-Dagoda-Aéroport, ainsi que Koira-Tégui-Tchangarey.

Pour sa part, M. Youssoufa Issa, dit avoir plus de 15 ans dans ce métier qu'il a commencé à exercer au Nigéria avant de regagner le bercail et continuer la même activité. « Kabou-Kabou, est un métier qui permet à l'homme de survivre si vous le considère comme une activité professionnelle », dit-il.

Au sujet du versement, précise-t-il, certains propriétaires proposent qu'il s'effectue de manière journalière, tous les trois jours et d'autres acceptent que le paiement soit hebdomadaire. Il y a du profit dans cette activité, confie Youssoufa Issa, assurant que des collègues ont construit leurs maisons dans ce métier, tandis que d'autres ont acheté leurs propres motos ou taxi.

Concernant la réglementation de l'activité, Youssoufa Issa indique que ceux qui l'exercent comptent entreprendre des démarches pour rencontrer les autorités et parler de leur projet de mettre en place une structure légale. « Nous voulons avoir un responsable qui peut nous amener jusqu'aux autorités compétentes afin que notre activité soit formalisée. Il est important pour nous de nous doter d'une structure avec une reconnaissance légale. Ce qui nous permettra de contrôler le métier de Kabou-Kabou. Une fois que notre structure sera mise en place, nous allons exiger l'uniforme, des papiers complets pour que chaque membre soit en règle » affirme Youssoufa Issa.

● **Laouali Souleymane**

République du Niger
Ministère de la Défense Nationale
Commission Permanente de Recrutement
et de Sélection

COMMUNIQUE

Sont déclarés admis au concours d'entrée dans les Ecoles de Formation de **sous-Officiers d'Active promotion 2019**, sous réserve de l'aptitude lors de la visite médicale, les candidats dont les noms suivent, classés par ordre de mérite et par centre.

CENTRE D'AGADEZ

LISTE DES ADMIS

N°	Nom et prénoms	Date et lieu de naissance
1	Abdallah Agamoude Wahie	01/01/1997 à Boukoki (Arlit)

CENTRE DE DIFFA

LISTE DES ADMIS

N°	Nom et prénoms	Date et lieu de naissance
1	Mourapha Mamadou Kalya	07/03/1996 à Niamey

CENTRE DE DOSSO

LISTE DES ADMIS

N°	Nom et prénoms	Date et lieu de naissance
1	Aboubacar Mohamed Anaby	16/07/1996 à Agadez
2	Walou Assani Saliou	03/06/1998 à Dossa
3	Fayçal Sawani Abdou	23/09/1999 à Karta
4	Seydou Maasi Abdoul Razak	20/02/1998 à Dossa
5	Harouna Yaye Souleymane	02/06/1999 à Dossa
6	Semala Arzka Halidou	04/04/2000 à Tibiri
7	Sani Soba Mamane Souradj	10/11/1996 à Konni
8	Seidou Hamidou Almoustapha	30/12/1996 à Birni N'Gassoué
9	Soufiane Seydou Hima	12/02/1997 à Gongataray
10	Oumarou Badio Abdoul-Farouk	16/01/1997 à Tera
11	Abdoulahi Assoumane Daouda	31/12/1996 à Bangane
12	Ibrahim Mahamadou	02/02/1999 à Niamey
13	Noufou Garba Issa	05/11/1996 à Dossa
14	Saidou Issa Yacine	07/09/1997 à Toukourous
15	Harouna Hamadou Adamou	16/03/1996 à Fou Hinza (Booye)
16	Issia Haya Imael	27/03/1996 à Agadez

CENTRE DE MARADI

LISTE DES ADMIS

N°	Nom et prénoms	Date et lieu de naissance
1	Nabil Abdou Harouna	06/08/2000 à Dossa
2	Hasaan Rabo Habibou	08/07/1997 à Maradi
3	Mahaman Djamiou Issaka Souleymane	03/02/1996 à Maradi
4	Abdourahman Halidou Abdoul Farouk	15/06/1997 à Gazamni (Gouré)
5	Lasseini Gonga Yahaya Abdoul Moqij	10/12/1995 à Maradi
6	Abdul Sama Issoufou	21/08/1996 à Dakoro
7	Harouna Djibo Amadou Tidjani	1997 à Korin Haba
8	Masko Koura Abdoul Razak	1997 à Guidan Gazou
9	Illa Talata Aminou	03/09/1996 à Tessaoua
10	Abdou Jigo Maman Mountaka	01/01/2000 à Guidan Gazou
11	Mohamadou Saloufou Ismaïlou	26/03/1997 à Ayrou

CENTRE DE NIAMEY

LISTE DES ADMIS

N°	Nom et prénoms	Date et lieu de naissance
1	Abdoul Karim Souleymane Assoumane	01/01/1996 à Diffa
2	Illias Ziti Bruce Almoustapha	25/02/1999 à Niamey
3	Loukoumane Illiou Ibrahim	20/08/1996 à Niamey
4	Ali Moustapha Abouba	24/11/1996 à Filingué
5	Abdourahmane Maiga Mamadou	08/08/1996 à Niamey
6	Mahamane Halidou Sidi Mohamed	03/09/2001 à Niamey
7	Adamou Dama Abdoul-Karim	07/10/1997 à Niamey
8	Issia Harouna Ismael	13/06/1997 à Douchi
9	Imael Djibrille	13/10/1996 à Niamey
10	Idi Issa Oumarou	23/09/1997 à Macacoua
11	Aboubakar Hassane Hina	10/03/1996 à Niamey
12	Moukalla Ali Hamadou Zifi	05/07/1996 à Niamey
13	Menade Jamel Mahamane Bakaba	24/05/1999 à Niamey
14	Abdoulfata Boureima Moukalla	08/03/1996 à Naser/Teguey
15	Yacouba Ali Abdoul Razak	27/03/1996 à Niamey
16	Abdou Rachid Sahirou	01/01/1996 à Mayata
17	Saimane Godo Moussa	25/11/1997 à Niamey
18	Karimou Alhassane Hassane	29/10/1997 à Niamey
19	Moussa Naroua Hamissou	05/09/1997 à Niamey
20	Hassane Hamidou Salifou	25/04/1996 à Banibangou
21	Maman Bachir Tchabri Gondja	11/09/1996 à Zinder
22	Moussa Kimba Haizou	22/09/1997 à Niamey
23	Adamou Midou Abdou-Razack	19/05/1996 à Malamville
24	Moukalla Wonkoye Djibrilla	05/11/1997 à Niamey
25	Assane Tahrou Issa	09/10/1997 à Tagabati/Kollo
26	Issoufou Garba Samala	04/04/1997 à Bawada
27	Toune Dawale Issa	19/11/1996 à Niamey
28	Akarou Amadou Garba	15/01/1996 Koberi Garba/Booye
29	Abdoul-Hayou Hama Seidou	01/09/1999 à Cotonou
30	Soumaila Maroufa Djibril	21/08/1996 à Niamey
31	Amadou Mahamane Mohamed	03/07/1996 à Niamey
32	Abdoulaye Aboubacar Souleymane	17/08/1997 à Niamey
33	Ibrahim Amari Immarane	05/02/1998 à Niamey
34	Nassirou Abamou Fassou	22/11/1997 à Tessaoua
35	Akarou Abdou Seyni	01/01/1996 à Koberi-Carba
36	Hamani Yaye Aliyou	16/01/2001 à Niamey
37	Mahamadou Chameoudine S. Dan Nomao	29/08/1997 à Tahoua
38	Oumarou Garba Abdoul Aziz	28/12/1996 à Niamey
39	Mahamadou Salahouline Rabiou Moulani	25/10/1995 à Niamey
40	Ibrahim Moustapha Abdou	01/07/1996 à Zinder
41	Habibou Ali Hamidou	31/12/1996 à Niamey
42	Malik Adamou Ider	27/03/1996 à Tillabéri
43	Abdoul Aziz Moussa Moubarek	10/02/1996 à Beïla
44	Boubacar Adamou Seyni	01/07/1999 à Gandou-Keïna
45	Issa Kaoura Abdou	01/01/1997 à Guidan Kaoura

46	Djibo Abdoul Karim Haboubacar	17/10/1996 à Zinder
47	Zakariyou Djimradou Samala	01/06/1999 à Niamey
48	Zakari Oumarou Hamidou	05/02/1996 à Niamey
49	Amadou Sani Abdou Kader	14/05/1996 à Banibangou
50	Amadou Adamou Oumarou	26/04/1999 à Niamey
51	Souley Mamane Aboubacar	01/01/1996 à Maïgourou
52	Abdou Habou Rabiou Maïdawa	01/01/1998 à Farabani
53	Mahaman Laoual Ibrahim A. Razak	22/01/1997 à Niamey
54	Maarouf Miko Oumarou	28/06/1997 à Niamey
55	Saim Hamani Sina	08/05/1999 à Niamey
56	Amadou Abdou Aboubacar	27/12/1997 à Abala
57	Morou Abdou Mahamadou	25/03/1996 à Niamey
58	Halarou Salha Souleymane	03/10/1997 à Niamey
59	Mahamadou Yacouba Natama M. dr Issec	25/11/1997 à Niamey
60	Mansour Abdou Ayouba	25/11/1996 à Mggonana/Ouallam

LISTE D'ATTENTE

N°	Nom et prénoms	Date et lieu de naissance
1	Hirou Mamane Bachirou	13/06/1997 à Niamey
2	Ibrahim Tanko Moustapha	24/12/1997 à Birni N'Konni
3	Illioussou Mahamadou Yahaya	05/03/1996 à Niamey
4	Issa Sandi Ayoubou	14/05/1996 à Niamey
5	Yacoubé Seyni Bena	01/01/1996 à Toroko-Bena
6	Garba Djibo Massoudou	17/07/1997 à Niamey
7	Issa Marou Idris Mahamadou	17/06/1997 à Tillabéri
8	Lewali Soumana Wali	02/04/1996 à Sangar Loga
9	Abdoulaye Adamou Ali	29/12/1997 à Ouallam
10	Abdoulfata Aïo Zakou	19/08/1997 à Akokan-Arlit
11	Djibril Maïga Amadou Abindé	18/04/1997 à Soukè
12	Hassoumi Moussa Saké	01/01/1998 à Koberi
13	Achirou Issoufou Cheweïye	31/12/1997 à Tiori
14	Ismaïne Zabaye Moctar	09/04/1997 à Niamey
15	Abdoulahi Mamane Hassane	03/03/1997 à Niamey

CENTRE DE TAHOUA

LISTE DES ADMIS

N°	Nom et prénoms	Date et lieu de naissance
1	Mamadou Sidi Chéguu	15/04/1997 à Chimindour
2	Abdou-Aziz Alhassane Issoufou	16/11/1996 à Baïleyara
3	Ibrahim Kari Lewan	25/12/1997 à Agadez
4	Illioussou Tanko Djingarey	01/01/1997 à Zaria
5	Abdou Rachid Abdourahmane Maïzou	05/07/1996 à Zinder
6	Abdourahimoune Mamoudou Elga	12/02/1997 à Gao Moussa
7	Mahamadou Moussa Abdoulaye	10/10/1997 à Dossa
8	El Moctar Idrissa Aléï	18/02/1997 à Tahoua
9	Zeynanou Boubacar Aïo	23/02/1998 à Galmi
10	Maman Salifou Oumarou	01/01/1997 à Foura Guirké
11	Rachid Djibo Yacouba	02/12/1996 à Kalfou
12	Abdoul Madjid Lawan Dan Kaoura	27/09/1997 à Zinder
13	Mahamadou Miskahou Salifou Issa	27/02/1998 à Tahoua

LISTE D'ATTENTE

N°	Nom et prénoms	Date et lieu de naissance
1	Abdou Nassirou Agadé Namaka	27/07/1997 à Agadez

CENTRE DE TILLABÉRI

LISTE DES ADMIS

N°	Nom et prénoms	Date et lieu de naissance
1	Zidanne Ousseini Hamidou	05/07/1999 à Sona
2	Issaka Ibroh Sami	12/04/1999 à Ouallam
3	Souleymane Boubacar Bagouma	1998 à Gohéye

LISTE D'ATTENTE

N°	Nom et prénoms	Date et lieu de naissance
1	Aminou Aïo Oumarou	1997 à Louma / Filingué

CENTRE DE ZINDER

LISTE DES ADMIS

N°	Nom et prénoms	Date et lieu de naissance
1	Abdou Raouf Deouds Olléga	né le 03/09/1998 à Gaya
2	Mahaman Kamanou Idrissou	né le 12/10/1996 à Magaria
3	Jado Idrissou Achirou	né le 16/01/1996 à Matamaya
4	Maman Labaran Abdourahabou Issoufou	né le 31/12/1998 à Bamakoungui
5	Mamane Sani Hassan Abdou	né le 29/07/1997 à Arkan
6	Ousmane Mahamane Amadou	Né le 13/01/2001 à Demagaram Takaya
7	Abdoulaye Souleymane Abdoulkarim	né le 06/04/1995 à Diffa
8	Mohamed Ibrahim Habou	né le 07/07/1997 à Zinder
9	Imael Malo Gamba	né le 15/09/1997 à Zinder
10	Abdou Sani Maman Noura	né le 22/08/1998 à Maradi
11	Abdou Moumouni Salha Maman Nazigi	né le 10/12/1997 à Maradi
12	Issa Abdou Rahamane	né le 28/12/2000 à Oulawa
13	Mahamadou Ousmane Oumarou	né vers 1998 à Marsou
14	Abdourahmane Ayoubou Ousmane	né le 01/01/1999 à Rourmou
15	Issaka Seydou Mousa Kalam	né le 27/03/1998 à Tanout

Les candidats admis sont convoqués le **mardi 20 août 2019** à 9 heures au **Commandement des Organismes de Formation des Forces Armées Nigériennes (COFFAN)** pour les formalités administratives.

La liste des admis et la liste d'attente (par centre) sont affichées aux lieux suivants:

- Ministère de la Défense Nationale;
- Lycée Kassai ;
- Gouvernorats des Régions;
- Directions Régionales des Enseignements Secondaires;
- Page Facebook: "Résultats Concours Ministère de la Défense Nationale"

*NB: Pour toute éventuelle réclamation, les copies de composition des candidats sont disponibles pendant un an au Secrétariat Général du Ministère de la Défense Nationale.

Le Président de la Commission
Permanente de Recrutement et de Sélection
Le Général de Division Ibrahim Waly Karingama

République du Niger
Ministère de la Défense Nationale
Commission Permanente de Recrutement
et de Sélection

COMMUNIQUE

Sont déclarés admis au concours d'entrée dans les Ecoles de Formation d'Officiers d'Active promotion 2019, sous réserve de l'aptitude lors de la visite médicale, les candidats dont les noms suivent, classés par ordre de mérite et par centre.

CENTRE D'AGADEZ

LISTE DES ADMIS

N°	Nom et prénoms	Date et lieu de naissance	Sexe
1	Ilo Amadou Raïssa	19/03/1995 à Arlit	F

CENTRE DE DIFFA

LISTE DES ADMIS

N°	Nom et prénoms	Date et lieu de naissance	Sexe
1	Maina Mamadou Mamadou Ari	05/04/1994 à Diffa	M

CENTRE DE DOSSO

LISTE DES ADMIS

N°	Nom et prénoms	Date et lieu de naissance	Sexe
1	Zakara Modi Moussa	20/12/1996 à Loga	M
2	Mory Souley Mikailou	24/05/1995 à Guidan Roundji	M
3	Alassane Haroun Abdoul Najim	17/12/1995 à Agadez	M
4	Ibrahim Amani Mahaman-Nouridine	27/07/1995 à Niamey	M
5	Bala Abdou Harissou	01/01/1996 à Albarikaizé/Tanda	M

CENTRE DE MARADI

LISTE DES ADMIS

N°	Nom et prénoms	Date et lieu de naissance	Sexe	Observations
1	Ada Barz Ibrahim	10/08/1995 à Zinder	M	
2	Idriss Amadou Diallo Omar	06/08/1994 à Agadez	M	
3	Laouel Labo Moussoubahou	20/10/1994 à Maradi	M	Sous réserve Licence
4	Rabiu Harissou	Vers 1995 à Maradi	M	
5	Ibro Moussa Issoufou	30/03/1996 à Kantché	M	

CENTRE DE NIAMEY

LISTE DES ADMIS

N°	Nom et prénoms	Date et lieu de naissance	Sexe	Observations
1	Issaka Tondi Abdoul-Razak	26/06/1994 à Kollo	M	
2	Mahamadou Oumarou Ousseini	27/09/1995 à Tahoua	M	
3	Maman Bahari Amadou Saadou	21/04/1996 à Kantché	M	Sous réserve Licence
4	Oumarou Moussa Hassane	15/02/1996 à Niamey	M	
5	Souley Garba Alimoustapha	27/01/1995 à Niamey	M	
6	Moussa Abdoulaye Abdramane	13/04/1996 à Niamey	M	
7	Malik Moukaila Mohamed	17/07/1995 à Akokan/Arlit	M	
8	Assoumane Nadere Abdoul Aziz	22/05/1995 à Téra	M	Sous réserve Licence
9	Souleymane B. Abdoul Rahamane	14/05/1995 à Niamey	M	Sous réserve Licence
10	Abdoulaye Moussa Adamou	23/09/1994 à Niamey	M	
11	Aliou Tino Ibrahim Mahamadou	03/08/1994 à Niamey	M	
12	Abdou Salamou Hamidou Ibrahim	31/12/1995 à Birm N'Konni	M	Sous réserve Licence
13	Ibrahim Djibo Abdoul Wahab	22/01/1994 à Niamey	M	
14	Incoussa Tawaye Ibrahim	15/07/1997 à Niamey	M	Sous réserve Licence
15	All Dandakoye Souley	05/04/1995 à Niamey	M	Sous réserve Licence
16	Hamidou H. Ibou-Yamine	13/05/1995 à Niamey	M	
17	Harouna Gado Samails	15/02/1995 à Chindigui	M	
18	Malik Abdou Nouhou	03/11/1996 à Zinder	M	Sous réserve Licence
19	Mahamadou Yacoubou Yacoubou	17/05/1995 Tahoua	M	
20	Abdou Abou Boubé Ismael	16/03/1996 à Niamey	M	Sous réserve Licence
21	Moussa Chaibou Rachid	11/08/1995 à Niamey	M	Sous réserve Licence
22	Abdou Belo Doua	29/11/1995 à Niamey	M	
23	Soumaila Souley Samirou	30/04/1995 à Maradi	M	Sous réserve Licence
24	Dlassbo Sangoupari Tcheynou	10/09/1996 à Galbangu	M	Sous réserve Licence
25	Houlioudji Philippe Roger Daniel	26/09/1994 à Okourfo	M	
26	Soumana Karimou Mohamed	10/10/1995 à Niamey	M	Sous réserve Licence
27	Abdou Karim Mougé Makaba	04/05/1996 à Koré Mairoua	M	
28	Isaïko Dadi Soumaïla	21/03/1995 à Majankola	M	
29	Ibrahima Malan A. Mahamane Sani	31/01/1994 à Niamey	M	Sous réserve Licence
30	Arzika Aoua Oumarou	01/01/1994 à Ayawa Toudou	M	Sous réserve Licence

LISTE D'ATTENTE

N°	Nom et prénoms	Date et lieu de naissance	Sexe	Observations
1	Faria Arzika Yacoubou	27/03/1995 à Niamey	M	Sous réserve Licence
2	Labaran Na Allah	31/12/1996 à Magaria	M	Sous réserve Licence
3	Youssef Mayaki Mansour	28/01/1995 à Niamey	M	
4	Ibrahim Ibrahim	10/06/1996 à Niamey	M	
5	Abdoul-Nasser Yacoubou Daouda	07/01/1997 Kirtachi-Seybou	M	Sous réserve Licence
6	Selha Salé Abdoul Anz	17/08/1996 à Tchadous	M	Sous réserve Licence
7	Abdou Amadou Chaibou	04/10/1995 à Nanindrou	M	
8	Smali Yacoubou Agalize	05/11/1994 à Dosso	M	
9	Kimba Mamoudou Khalid	29/11/1994 à Niamey	M	Sous réserve Licence
10	Nsouani Dambeg Ibrahim	18/07/1994 à Bakin Tapa	M	
11	Oumarou Roho Sachirou	06/01/1994 à Birm N'Falla/Doutchi	M	Sous réserve Licence
12	Abdourahmane Amadou Elhadje Moussa	04/05/1996 à Ganki Danghara	M	Sous réserve Licence
13	Moumouni Yacoubou Yaye	01/01/1994 à Hntchinkoy-Knara	M	
14	Ilissou Oumarou Maman Nasser	16/06/1994 à Niamey	M	Sous réserve Licence
15	Nassirou Saidou Incoussa	19/12/1995 à Niamey	M	Sous réserve Licence
16	Abdoul-Aziz Habibou Nandou	09/12/1995 à Niamey	M	Sous réserve Licence
17	Bebak Mallam Sani Ibrahim	09/05/1994 à Birm N'Konni	M	
18	Mahamane Karimou Abdel Jall	07/12/1994 à Niamey	M	Sous réserve Licence
19	Bourahima Idé Abdoul Malik	21/10/1995 à Bouza	M	
20	Incoussa Bonkoukou Ali	25/04/1997 à Tahoua	M	Sous réserve Licence
21	Ahassane Sirini Abdourahmane	01/01/1995 à Niamey	M	Sous réserve Licence
22	Djouna Hama Amadou	01/01/1994 à Adaré	M	
23	Hama Amadou Souleymane	27/04/1995 à Niamey	M	
24	Ilissou Issoufou Issa	01/01/1994 à Zobia korara	M	
25	Moustapha Mamoudou Boubacar	08/10/1994 à Dosso	M	
26	Sirakalou Mossi Saïou	13/10/1994 à Niamey	M	Sous réserve Licence

CENTRE DE TAHOUA

LISTE DES ADMIS

N°	Nom et prénoms	Date et lieu de naissance	Sexe	Observations
1	El-Mansour Ousmane M. Arboncana	15/11/1995 à Niamey	M	
2	Abdoul Aziz Abdoulaye Ibrahim	Koumassa /Maréous	M	
3	Mahamadou Boubé Harouna	01/01/1995 à Konni	M	
4	Saidou Sani Dile	11/09/1996 à Gangara Boulama	M	Sous réserve Licence
5	Abdoul Razak Idriss Abdourahmane	14/07/1994 à Tibiri	M	
6	Mahamadou Harouna Alzouma	28-01-1995 à Maibaza	M	
7	Zabeirou Abdou Hassane	16/03/1995 à Dangana	M	
8	Mohamadou Abdoulaye Mahamane	01/02/1994 à Niamey	M	
9	Mohamed Agai Alimouar	20/08/1995 à Maigouryabi	M	

CENTRE DE TILLABERI

LISTE DES ADMIS

N°	Nom et prénoms	Date et lieu de naissance	Sexe
1	Ismael Oumarou Ousmane	04/04/1995 à Hondobou (Gothéye)	M

CENTRE DE ZINDER

LISTE DES ADMIS

N°	Nom et prénoms	Date et lieu de naissance	Sexe	Observations
1	Laouali Ibrahim Mahamadou	né vers 1994 à Maradi	M	Sous réserve Licence
2	Manzo Issa Ibrahim	né le 22/10/1995 à Mainé-sorod	M	Sous réserve Licence
3	Idris Abdoul Razak Alzouma	né le 24/09/1997 à Zinder	M	
4	Oumar Malo Ibrahim	né le 08/05/1996 à Akokane	M	
5	Sancoussi I. Mahamadou Moubarak	né le 04/12/1994 à Maradi	M	
6	Mahamane Ibo Adamou	Né le 14/07/1996 à Tahoua	M	Sous réserve Licence
7	Garba Zizi Mahaman Hamissou	né le 25/05/1994 à Maradi	M	
8	Rabiu AbdoulKadri	né vers 1995 à Angoul Dours	M	

Les candidats admis sont convoqués le mardi 27 août 2019 à 9 heures au Commandement des Organismes de Formation des Forces Armées Nigériennes (COFFAN) pour les formalités administratives.

La liste des admis et la liste d'attente (par centre) sont affichées aux lieux suivants:

- Ministère de la Défense Nationale;
- Lycée Kassai ;
- Gouvernorats des Régions;
- Directions Régionales des Enseignements Secondaires;
- Page Facebook: "Résultats Concours Ministère de la Défense Nationale"

NB: - Les candidats admis sous réserve de la Licence universitaire sont tenus de présenter leur Diplôme au COFFAN au plus tard le vendredi 13 septembre 2019 à 12 heures.

-Pour toute éventuelle réclamation, les copies de composition des candidats sont disponibles pendant un an au Secrétariat Général du Ministère de la Défense Nationale.

Le Président de la Commission
Permanente de Recrutement et de Sélection
Le Général de Division Ibrahim Waly Karingama



AVIS DE RECRUTEMENT



CONTEXTE ET JUSTIFICATION: En 1964, les Etats riverains du Fleuve Niger et de ses affluents ont créé la Commission du Fleuve Niger (CFN). En 1980, l'ABN a succédé à la Commission du Fleuve Niger, avec neuf Etats membres (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Nigéria, Tchad).

La mission assignée à l'ABN est de promouvoir la coopération entre les pays membres et d'assurer un développement intégré du bassin par la mise en valeur des ressources dans le domaine de l'énergie, de l'hydraulique, de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et pisciculture, de l'exploitation forestière et sylviculture, des transports et communications de l'industrie.

L'Autorité du Bassin du Niger a pour objectifs de :

- harmoniser et coordonner les politiques nationales de mise en valeur des ressources en eau du Bassin du Niger ;
- participer à la planification du développement par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de développement intégré du bassin ;
- promouvoir et participer à la conception et à l'exploitation des ouvrages et des projets et programmes d'intérêt commun ;
- assurer le contrôle et la réglementation de toute forme de navigation sur le fleuve, ses affluents et sous-affluents, conformément à l'acte de Niamey ;
- participer à la formation des demandes d'assistance et à la mobilisation des financements des études et travaux nécessaires à la mise en valeur des ressources du Bassin.

En vue de l'atteinte de ses objectifs, l'ABN lance un appel à candidature pour le recrutement de cadres pour les postes suivants :

- Un (01) Conseiller Juridique ;
- Un (01) Directeur de l'Observatoire du Bassin du Niger ;
- Un (01) Contrôleur Financier ;
- Un (01) Expert en Passation des Marchés.

1. POSTE N°1 : CONSEILLER JURIDIQUE

1.1. Mission du poste : Sous la supervision du Secrétaire Exécutif de l'ABN, le Conseiller juridique a la responsabilité de garantir les intérêts de l'ABN et de ses structures dont il assure le contrôle de légalité et l'harmonisation des législations des Etats membres, ainsi que la veille juridique.

1.2. Principales responsabilités

- Assister l'ensemble des structures de l'ABN sur les aspects juridiques de l'organisme ;
- Suivre les procédures contentieuses et/ou précontentieuses ;
- Veiller à la protection des intérêts de l'ABN dans la préparation des projets de Conventions ;
- Accompagner l'harmonisation des législations respectives des pays membres de l'ABN en matière de droit de l'environnement et de l'eau.

1.3. Profil du poste

- Le/la candidat. (e) doit être titulaire d'un diplôme d'études supérieures d'au moins BAC + 5 (DEA, DESS, Master) dans les spécialités suivantes : droit de l'eau et de l'environnement, droit public, droit privé, droit international ou droit des affaires.
- Connaissances avérées en matière de droit international de l'environnement, de droit de l'eau, et en techniques de négociation.
- Justifier de dix (10) ans d'expérience dans un poste similaire dans une organisation publique nationale et/ou internationale ou dans un cabinet d'avocat conseil à dimension internationale.
- Avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (logiciels usuels et logiciels spécifiques) et des technologies innovantes dans le domaine de la gestion de l'eau et de l'environnement
- Avoir une bonne connaissance en matière de suivi-évaluation des projets.
- Le/la candidat.e doit : (i) maîtriser les outils et techniques de communication, ceux de d'organisation, de planification et de résolution de problèmes, avoir une aisance et une rigueur rédactionnelle ; (ii) avoir une bonne capacité d'adaptation et d'innovation, tout en sachant développer le travail d'équipe, et faire preuve de leadership transformatif ; (iii) être de bonne moralité, avoir le sens du travail d'équipe, une bonne capacité d'écoute et le contact facile ; (iv) être apte à travailler dans un environnement multiculturel ; (v) être capable d'instaurer une négociation et un dialogue permanent avec les Etats membres ; (vi) être apte à analyser et gérer des systèmes juridiques spécifiques, et être habitué à développer une réflexion stratégique, et accorder une priorité aux clients.
- La connaissance de l'anglais et du français constitue un atout.

2. POSTE N°2 : DIRECTEUR DE L'OBSERVATOIRE

2.1. Mission du poste : Sous la supervision du Secrétaire Exécutif de l'ABN, le Directeur de l'Observatoire a pour mission d'assurer la mise en place d'une banque de données sur le Bassin du Niger, son analyse et sa vulgarisation aux différents acteurs publics ou privés, nationaux ou internationaux.

2.2. Principales responsabilités

- Veiller à la constitution, la mise à jour et la sauvegarde d'une banque de données sur le Bassin ;
- Veiller à l'analyse des données disponibles et à la production d'informations statistiques sur l'environnement naturel et le développement socio-économique du bassin ;
- Veiller à la mise à disposition de ces informations à l'endroit de l'ensemble des acteurs publics ou privés, nationaux ou internationaux, amenés à intervenir sur le Bassin ;
- Assurer l'administration courante de l'Observatoire du Bassin du Niger.

2.3. Profil du poste

- Le/la candidat. e doit être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Bac + 5 ans minimum) en sciences et techniques de l'Eau et/ou de l'environnement.
- Avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (logiciels usuels et logiciels spécifiques) et des technologies innovantes dans le domaine de la gestion de l'eau et de l'environnement ;
- Avoir une bonne connaissance en matière de suivi-évaluation des projets.
- Avoir au moins dix (10) ans d'expériences avérées dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eau et de l'environnement dans une institution publique nationale ou internationale. Avoir une bonne expérience dans la conception et la gestion de projets de gestion des bassins transfrontaliers.
- Le/la candidat.e doit : (i) avoir de bonnes connaissances en science et technique de l'eau et/ou de l'environnement, avoir une très bonne connaissance des outils informatiques de gestion de l'eau et environnement (modèles et logiciels spécifiques), avoir une parfaite maîtrise du français et de l'anglais ; (ii) avoir une bonne capacité à coordonner des activités multiples et à mobiliser les synergies, avoir un sens stratégique élevé, avec une grande capacité d'adaptation, une force de proposition et un sens aigu de dialogue et de négociation, et avoir un sens solide dans l'approche client avec une grande capacité d'écoute et d'ouverture aux autres ; (iii) avoir un sens poussé du travail d'équipe et faire preuve d'un leadership transformatif ; (iv) être de bonne moralité.

3. POSTE N°3 : CONTROLEUR FINANCIER

3.1. Mission du poste : Sous la supervision du Président du Conseil des Ministres, le Contrôleur Financier doit garantir une gestion efficace et efficiente des ressources financières de l'ABN en conformité avec le règlement financier de l'ABN.

3.2. Principales responsabilités

- Assurer le contrôle a priori de tous les actes d'engagement établis par le Secrétaire Exécutif et les viser avant leur paiement;
- Présenter à chaque session du Conseil des Ministres un rapport sur l'exécution du budget. Copie de ce rapport est adressée au Secrétaire Exécutif ;
- Faire un contrôle a priori et viser les dépenses du Secrétariat Exécutif et des Projets
- Tenir en format informatique la comptabilité des engagements et liquidations;
- Rédiger différents rapports périodiques (exécution budgétaire et situation financière, etc.) et notes techniques à l'intention du Conseil des Ministres; Assurer toutes autres responsabilités afférentes au poste.

3.3. Profil du poste

- Le/la candidat.e doit être titulaire d'un diplôme supérieur spécialisé de niveau d'au moins BAC + 5 (DEA, DESS, Master II) dans l'un des domaines suivants : économie, finances publiques, finance, audit et contrôle de gestion ; comptabilité/gestion.
- Justifier d'une formation complémentaire en passation des marchés suivant les procédures multi-bailleurs.
- Avoir une expérience confirmée d'au moins dix (10) ans dans un poste similaire dans une institution publique nationale ou internationale ou dans un cabinet d'audit comptable international.
- Avoir une solide connaissance informatique des logiciels usuels (Word, Excel, Power point, E-mail)
- Le/la candidat.e doit : (i) avoir des connaissances avérées de la comptabilité publique et du droit budgétaire, de la comptabilité SYSCOA (OHADA), et en gestion et analyse financière ; (ii) maîtriser les procédures de contrôle et les procédures multi-bailleurs ; (iii) avoir une bonne capacité d'adaptation, d'écoute et de communication ; être créatif et de bonne moralité ; avoir le sens du travail d'équipe, de l'organisation, de la planification, de la résolution de problèmes et de la réflexion stratégique, et accorder une priorité aux clients.
- La connaissance de l'anglais et du français constitue un atout

4. POSTE N°4 : EXPERT EN PASSATION DES MARCHES

4.1. Mission du poste : Sous la supervision du Secrétaire Exécutif de l'ABN, l'Expert en Passation des Marchés a la responsabilité de garantir le respect strict des procédures de

passation et de suivi de l'exécution des marchés pour toutes les activités de l'ABN.

4.2. Principales responsabilités

- Élaborer en collaboration avec la DAF et les Coordonnateurs des projets les plans de passation des marchés de l'ABN et des projets et assurer leur publication ;
- Assurer le processus de passation des marchés sur toutes les étapes, de façon diligente et transparente.
- Assurer une exécution diligente et cohérente des marchés en conformité avec les accords de financement et le manuel de procédures de l'ABN ;
- Assurer, de façon générale, la mise en œuvre adéquate du système de passation de marchés, au cours de l'exécution des activités.

4.3. Profil du poste

- Le/la candidat.e doit être titulaire d'un diplôme d'études supérieures en Ingénierie, Administration, Droit, Finances, Gestion, ou gestion des marchés publics (niveau minimum Bac + 5 ou tout autre diplôme équivalent) ;
- Justifier de formations complémentaires en passation de marchés.
- Disposer d'une expérience professionnelle confirmée minimum de dix (10) ans dans le domaine de la Passation de Marchés.
- Avoir une solide connaissance informatique des logiciels usuels (Word, Excel, Power point, E-mail)
- Le/la candidat.e doit : (i) faire preuve de bonne exécution des procédures de passation des marchés, d'une bonne moralité dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, avoir une bonne capacité d'analyse et rédactionnelle, et de relation de travail avec les autres membres du personnel ; (ii) avoir une bonne capacité à coordonner des activités multiples et à mobiliser les synergies, un sens stratégique élevé avec une grande capacité d'adaptation, une force de proposition et un sens aigu de dialogue et de négociation, et un sens solide dans l'approche client avec une grande capacité d'écoute et d'ouverture aux autres ; (iii) avoir un sens poussé du travail d'équipe et faire preuve d'un leadership transformatif ; (iv) être créatif et de bonne moralité, avoir le sens de l'organisation, de la planification, de la résolution de problèmes et de la réflexion stratégique, et accorder une priorité aux clients.
- La connaissance de l'anglais et du français constitue un atout

INFORMATIONS GENERALES POUR TOUS LES POSTES

*Les postes sont permanents et seront basés au siège de l'ABN à Niamey/Niger.

*La durée initiale du contrat sera de **deux (02) ans renouvelables pour chaque poste**, suite à une évaluation satisfaisante des performances au bout d'une année d'essai.

*Salaire intéressant avec plusieurs avantages dont entre autres (assurance maladie pour le salarié et sa famille à concurrence de 6 enfants maximum, congé au foyer tous les 2 ans dans le pays d'origine, billet aller simple pour l'employé et sa famille à la prise de fonction et à la cessation de service, etc.).

Vous êtes :

-**Ressortissant d'un des pays membres de l'ABN : (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Nigéria, Tchad).**

-**Âgé(e) de 55 ans au plus au 31 décembre 2019 ;**

-**Vous pouvez postuler à l'un des quatre (04) postes en effectuant OBLIGATOIREMENT les deux formalités suivantes :**

-**Envoyer par courrier accéléré ou faire parvenir au siège de la société Afrique Conseil, Avenue Van Vollen Hoven – Carré N° 163, face «Les Bagnoles» ex-CABOMA Cotonou ; Boîte Postale : 919- Cotonou Rép du Bénin - Numéro d'adressage 634 - (Téléphone : 00229 90921753) et**

-**Envoyer par mail à l'adresse abnrecrute@gmail.com au plus tard le vendredi 06 septembre 2019 à 13 heures GMT**

-une lettre de motivation adressée au Secrétaire Exécutif de l'ABN, portant la référence du poste pour lequel vous postulez et votre prétention salariale;

-un Curriculum Vitae actualisé et détaillé précisant, la date de naissance du candidat, les diplômes (année et lieu d'obtention), durée (mois et/ou années) des expériences ;

-un extrait d'acte de naissance ;

-une copie certifiée des titres, diplômes et attestations de qualifications ;

-des copies des certificats ou attestations de travail ou de services;

-deux (2) photos d'identité ;

-un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois ;

-une copie du certificat de nationalité ou tout autre document justifiant la nationalité ;

-les noms et adresses de trois (3) personnes de référence.

Pour toute information complémentaire, consulter les sites suivants : www.afriqueconseil.com- Site de l'ABN : www.abn.ne_

● Libye**L'armée libyenne basée dans l'est du pays annonce avoir lancé 13 frappes près d'une base aérienne du gouvernement**

L'armée libyenne basée dans l'est du pays a lancé, dimanche, 13 frappes aériennes autour de la base aérienne de Misurata, une base du gouvernement soutenu par l'ONU. Au total, "13 frappes de nos forces aériennes ont détruit un chantier qui visait à construire une base turque autour de l'académie aérienne de Misurata", a annoncé dans un communiqué le bureau d'information de l'armée basée dans l'est.

Le communiqué n'a cependant pas donné de détails sur d'éventuelles pertes humaines. Les réseaux sociaux ont quant à eux diffusé des images de roquettes tombant près de la base aérienne de Misurata.

Le gouvernement soutenu par l'ONU est engagé depuis début avril dans des combats meurtriers dans et autour de

Tripoli contre l'armée libyenne basée dans l'est, qui tente de prendre le contrôle de la capitale et de renverser le gouvernement. L'armée libyenne basée dans l'est est alliée au gouvernement basé dans l'est du pays. La Libye est en effet divisée politiquement entre les gouvernements de l'est et de l'ouest.

(Xinhua)

● Tchad/Conflits communautaires**Le Président Déby met en cause la situation au Soudan**

Le président Déby a annoncé le 18 août avoir décrété l'état d'urgence pour trois mois dans les provinces du Sila et du Ouaddaï, à la frontière entre le Tchad et le Soudan. A l'origine de cette décision, des affrontements qui auraient fait une cinquantaine de victimes, selon la présidence tchadienne. Depuis plusieurs dizaines d'années, la province du Ouaddaï, zone de transhumance, est en proie à des conflits entre éleveurs nomades arabes et cultivateurs autochtones ouaddaïens.

Les violences avaient éclaté après la découverte des corps de deux jeunes éleveurs dans des villages. "C'est une guerre totale que nous devons engager contre ceux qui portent des armes et sont à l'origine des morts d'hommes", avait déjà averti le président Déby le 9 août lors d'une conférence de presse.

Ce dernier a affirmé aux autorités locales à propos de ces incidents : "S'il y a encore des conflits entre Arabes et Ouaddaïens, (...) vous en tuez dix de chaque côté afin de sauver la majorité. Vous avez l'autorisation". Des affirmations qui ont fait réagir la Convention tchadienne de défense des droits humains (CTDDH). Celle-ci a dénoncé "l'appel au massacre des civils". L'ONG "exige l'arrêt immédiat de ces exac-

tions et estime que la responsabilité du génocide qui se prépare incombera au président Déby".

A l'origine de ces éruptions de violences, on retrouve souvent les mêmes scénarios ou presque: un troupeau de dromadaires piétine le champ d'un agriculteur ou un jardin cultivé par une famille, déclenchant immédiatement la confrontation entre les hommes des deux communautés, la plupart du temps avec des armes à feu.

Le 18 août, le président tchadien a plus particulièrement incriminé l'afflux d'armes venues des pays frontaliers du Tchad en proie à de graves conflits comme la Libye, la Centrafrique ou le Soudan. "La cause principale de ce conflit intercommunautaire est lié au désordre qui dégenère au Soudan", a-t-il in-

sisté évoquant la chute du président Omar el-Béchir.

Des causes plus générales peuvent aussi expliquer les tensions dans ces zones comme la sécheresse. Des changements structurels auxquels sont venus se greffer des problèmes ethniques: les troupeaux appartiennent en grande majorité aux Zaghawas, l'ethnie du président Déby. Selon des agriculteurs autochtones, cela pourrait expliquer l'impunité dont les éleveurs bénéficient lorsqu'un différend éclate.

Ces incidents dans l'est du pays ne sont pas les seuls qui pèsent sur la sécurité du régime d'Idriss Déby. En effet, la guerre qui se déroule en Libye pourrait inquiéter N'Djamena car le président tchadien "misait sur Haftar, après la conquête de Tripoli, pour "nettoyer" le Sud libyen. Cette zone frontalière avec son pays abrite notamment les membres de l'Union des forces de la résistance (UFR), dirigée par son pire ennemi, son neveu et ex-directeur de cabinet, Timan Erdimi", rappelait Le Monde.

(Franceinfo avec agences)

● Soudan**Ouverture d'un procès Béchir, le premier acte de la transition retardé**

Le procès pour corruption du président déchu Omar el-Béchir, au pouvoir durant trois décennies, s'est ouvert lundi au Soudan, où le processus de transition vers un pouvoir civil attend toujours son premier acte concret avec la désignation des membres du conseil souverain.

L'ex-chef de l'Etat, déposé par l'armée le 11 avril en réponse à des manifestations massives, est arrivé en matinée devant un tribunal de Khartoum, escorté par un imposant convoi militaire, a constaté un journaliste de l'AFP. Détenu dans une prison de Khartoum, M. Béchir, 75 ans, a été informé par le parquet qu'il faisait face à des accusations de "possession de devises étrangères, de corruption" et trafic d'influence.

En charge de l'instruction, le brigadier Ahmed Ali a affirmé devant la cour que M. Béchir avait reçu 90 millions de dollars du prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane. Le procès de l'ancien président devait s'ouvrir samedi, jour de la signature d'un accord de transition historique entre le Conseil militaire au pouvoir depuis avril et la contestation. Mais il avait été reporté sine die.

Fin avril, le chef du Conseil militaire de transition, le général Abdel Fattah al-Burhane, avait affirmé que l'équivalent de plus de 113 millions de dollars avaient été saisis en liquide dans la résidence de l'ex-président à Khartoum. En mai, le procureur général avait également déclaré que M. Béchir avait été inculpé pour des meurtres commis lors des manifestations antirégime ayant conduit à son éviction, sans que l'on sache quand il devra répondre de cette accusation.

Amnesty International a averti la semaine dernière que son procès pour corruption ne devait pas détourner l'attention des accusations plus lourdes auxquelles il est confronté à La Haye. M. Béchir, qui a dirigé le pays d'une main de fer après un

coup d'État soutenu par les islamistes en 1989, fait l'objet de mandats d'arrêt internationaux de la Cour pénale internationale (CPI), pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide, au cours de la guerre au Darfour (ouest), où une rébellion a éclaté en 2003.

L'ONU affirme que le conflit a fait plus de 300.000 morts et 2,5 millions de déplacés, et que des centaines de milliers de personnes vivent encore dans des camps misérables et appauvris plus d'une décennie et demie plus tard. La CPI exige depuis des années que M. Béchir soit jugé, et a renouvelé son appel depuis sa chute.

Amnesty a appelé les nouvelles institutions de transition au Soudan à ratifier le Statut de Rome de la CPI, ce qui permettrait de transférer M. Béchir à ce tribunal international. Les protestations contre le régime d'Omar el-Béchir avaient éclaté le 19 décembre, après que son gouvernement a triplé le prix du pain. Elles se sont poursuivies après sa chute en avril, afin d'obtenir un transfert du pouvoir aux civils, et ont abouti samedi à la signature d'un accord entre les généraux au pouvoir et la contestation.

Des milliers de Soudanais ont célébré cet accord historique, mais la désignation attendue dimanche du Conseil souverain censé piloter cette transition a été retardée, l'une des cinq personnes choisies par le mouvement de contestation ayant décliné l'offre. La composition complète est désormais prévue ce lundi.

Le Conseil souverain doit être constitué de six civils et cinq militaires et sera

d'abord dirigé pendant 21 mois par un général, puis par un civil pendant les 18 mois restants. Il devra superviser la for-

mation d'une administration civile de transition, notamment du gouvernement.

(AFP)

Marchés Publics

République du Niger
Ministères Finances

Dilection Générale des Moyens Généraux

Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service

Avis de Manifestation d'Intérêt

pour le Recrutement d'un Consultant chargé de mener une Etude portant sur l'écart fiscal lié à la Taxe sur la Valeur Ajoutée(TVA) et à l'Impôt Sur le Bénéfices (ISB)

Le Ministère des Finances explore les voies et moyens à même d'améliorer la mobilisation des ressources internes, particulièrement au niveau des deux principaux impôts du système fiscal nigérien que sont la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et l'Impôt Sur les Bénéfices (ISB).

C'est dans ce cadre qu'il lance le présent avis de manifestation d'intérêt en vue de recruter un consultant individuel chargé de mener une étude qui sera financée sur le budget national et ponant sur l'écart fiscal lié à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et à l'impôt Sur les Bénéfices (ISB).

Le candidat sera choisi par la méthode fondée sur la meilleure qualification et conformément aux procédures décrites dans les Termes de Références TDRs).

Tout candidat intéressé par le présent avis peut retirer les TDRs et obtenir des informations complémentaires auprès de la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public BP : 389 Niamey; Tel: 20 72 68 79; E-mail: dmarchespublics@financcs.gov.ne du lundi au jeudi, de 09 heures à 17 heures et le vendredi de 15 heures à 13 heures.

Les lettres de manifestation d'intérêt, rédigées en français, doivent être déposées sous pli fermé au plus tard le 29 Août 2019, à l'adresse ci-dessus indiquée.

Les candidats qui le souhaitent peuvent assister ou se faire représenter à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à 16h00 à la salle de réunions du Ministère de Finances.

Le secrétaire Général
HABOU HAMIDINE

Marchés Publics

République du Niger
Ministères Finances

Dilection Générale des Moyens Généraux

Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service

Avis de Manifestation d'Intérêt

pour le recrutement d'un Consultant chargé de mener une Etude portant sur les Attentes des Contribuables vis-à-vis des services fiscaux

Le Ministère des Finances compte faire un diagnostic sur l'état de l'image des services fiscaux vis-à-vis du public afin d'accroître l'efficacité du système fiscal et d'améliorer le service aux usagers. C'est dans ce cadre qu'il lance le présent Avis de Manifestation d'Intérêt en vue de recruter un consultant individuel chargé de mener une Etude qui sera financée sur le Budget national et portant sur : **les attentes des contribuables vis-à-vis des services fiscaux**

Le candidat sera choisi par la méthode fondée sur la meilleure qualification et conformément aux procédures décrites dans les Termes de Références (TDRs),

Tout candidat intéressé par le présent avis, peut retirer les TDRs et obtenir les informations complémentaires auprès de la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public BP : 389 Niamey : Tel : 20 72 68 79 : mail: dmarchespublics@finance.gov.ne **du lundi au jeudi de 09 heures à 17 heures et le vendredi de 10 heures à 13 heures.**

Les lettres de Manifestation d'Intérêt, rédigées en français, doivent être déposées sous pli fermé **au plus tard le 29 août 2019**, à l'adresse ci-dessus indiquée.

Les candidats qui le souhaitent peuvent assister ou se faire représenter à l'ouverture des plis qui aura lieu **le même jour à 11h00** à la salle de réunions du Ministère de Finances.

Le secrétaire Général

**Le secrétaire Général
HABOU HAMIDINE**

giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
Zusammenarbeit 2021 GmbH

AVIS D'APPEL D'OFFRES

RELATIF À LA FOURNITURE DE MEUBLES MÉTALLIQUES COMPRENANT LE TRANSPORT JUSQU'AUX LIEUX DE LIVRAISON DANS LES RÉGIONS D'AGADEZ, TAHOUA ET ZINDER SUIVANT LES TDRS DOSSIER N° 91131322

La Coopération Allemande à travers son bureau du Niger, (B.P. N° 10814, sis Route de Kollo, Rue NB 118, non loin du Commissariat Central) lance la présente Consultation relative à **la fourniture et la livraison des meubles métalliques dans les régions d'Agadez, Tahoua et Zinder (suivant TDR).**

Les soumissionnaires intéressés, pourront retirer le dossier d'Appel d'Offre Complet à partir du jeudi 22 Août 2019, de 9h à 17h, tous les jours ouvrables, jusqu'au mercredi 28 Août 2019, dans nos bureaux à Niamey, sis non loin du Commissariat Central, Route de Kollo Niamey.

Les Offres de prix déposées sous enveloppes fermées (avec le nom ou le cachet du soumissionnaire / fournisseur, en haut à gauche sur l'enveloppe) avec la mention suivante :

GIZ Bureau, B.P. N° 10 814 Niamey

A l'attention de Mme la Directrice des Finances et Administration.

Dossier N°91131322 – (CONFIDENTIEL)

doivent parvenir à la Réception du bureau GIZ, **AU PLUS TARD le Jeudi 05 Septembre 2019 à 17 Heures Précises.** Les offres arrivées après ces dates et heures ne seront pas prises en considération.

Préciser votre délai ferme de livraison sur site. En cas de retard de livraison des pénalités de l'ordre de 2 % par jour seront prélevées, une fois le montant des pénalités atteint 5 % du montant total HT de la commande, le GIZ se réserve le droit de résilier le marché.

Votre Offre doit indiquer les prix unitaires proposés et les totaux.

La GIZ se réserve le droit, de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Avis d'Appel d'Offres.

Nous vous remercions par avance et vous adressons nos meilleures salutations

Pour la GIZ



REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
Fonds Commun d'appui à la mise en œuvre du PDS
POUR L'AGADEZ, TAHOUA ET ZINDER
N° 03/2019/MSP/FC-PDS



AVIS DE SOLLICITATIONS DE MANIFESTATIONS D'INTERETS N°03/2019/MSP/FC-PDS

Rrecrutement d'un cabinet chargé de l'évaluation externe du Plan de Développement Sanitaire (PDS) 2017- 2021

Financement : Fonds commun d'appui au PDS

1. L'objectif d'évaluer la performance dans la mise en œuvre du PDS 2017-2021, après deux ans et demi.

2. Les services : le consultant est chargé de ;

• Participer au 'Briefing' initial au MSP, clarifier les objectifs et le programme de la mission

• Organiser l'analyse documentaire

• Effectuer les visites de terrain ;

• Collecter des données au niveau des groupes cibles, décideurs, agents de santé, partenaires

• Rédiger un rapport préliminaire

• Procéder à une restitution des résultats provisoires au comité²

• Intégrer les remarques faites par les différentes parties

• Restituer les résultats à l'atelier National de validation

• Rédiger le rapport final de l'évaluation en tenant compte des amendements issus de l'atelier

3. La mission s'effectuera sur une base contractuelle de **deux (2) mois**. La période probable pour le commencement de la prestation sera arrêtée lors de la négociation du contrat.

Le consultant doit être un cabinet ou bureau d'étude justifiant d'une expérience confirmée dans le domaine d'évaluation des plans de développement sanitaire, des projets /programme et disposant de personnel clé ci-après : Un expert en Santé Publique et un expert en Sciences Sociales.

Le Chef de mission : Expert en Santé Publique

Profil de l'expert en Santé Publique :

- Un diplôme de troisième cycle du domaine de la santé (DEA, DESS, Doctorat) avec spécialisation en santé publique ;

- Une expérience de minimum cinq (05) ans dans la mise en œuvre des projets/programmes de santé;

- Une expérience d'au moins 02 ans de travail dans les systèmes de santé en Afrique au Sud du Sahara ;

- Une expérience d'au moins 02 évaluations des plans de développement sanitaires ;

- Une expérience d'au moins 02 ans dans la gestion des systèmes d'information sanitaire ;

- Une maîtrise parfaite de la langue française (parlé et écrit) ;

- Une bonne connaissance des logiciels courants (Word, Excel, Power point, d'analyse des données);

- Une expérience d'au moins 02 évaluations axées sur les résultats ;

- Une expérience de travail d'au moins 02 ans dans le Renforcement des Systèmes de Santé (RSS);

- Une expérience de travail au Niger est un atout.

Un expert en Sciences Sociales (Bac + 5 au minimum)

- Une expérience d'au moins 5 ans dans la mise en œuvre des projets/programmes de santé ou de développement ;

- Une expérience de travail d'au moins 02 ans avec les structures communautaires dans au moins un des secteurs sociaux (Santé, Education, Population etc.) ;

- Une connaissance approfondie des systèmes de santé en Afrique au Sud du Sahara ;

- Une solide expérience en matière d'évaluation de programmes de développement

- Une maîtrise parfaite de la langue française (parlé et écrit) ;

- Une bonne connaissance des logiciels courants (Word, Excel, Power point) ;

- Une expérience d'au moins 02 évaluations axées sur les résultats ;

- Une expérience de travail au Niger est un atout.

4. Le Ministère de la Santé Publique (MSP) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations (brochures, références concernant l'achèvement des contrats similaires, etc.) démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

5. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID du Janvier 2011 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles

de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

6. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

7. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la **Qualification du Consultant (QC)** telle que décrite dans les Directives de Consultants.

8. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au jeudi de 8h30 à 13h les matins et les après-midis de 14h 30 mn à 17h; le vendredi de 8h30 à 12h (heure locale : TU+1):

Ministère de la Santé Publique

Secrétariat Général

2^{ème} Etage, Bureau N°207/ BP : 11 323 – Niamey, Niger

Tel (227) 20 72 69 60/ E-mail : aranaoudf@gmail.com

9. Les informations sur le projet peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous :

<http://web.worldbank.org/external/projects/main?pagePK=64283627&piPK=73230&theSitePK=40941&menuPK=228424&Projectid=P093806>

10. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique **au plus tard Jeudi 19 Septembre 2019 à 11 heures (heure locale GMT+1)** avec la mention : « **Recrutement d'un cabinet chargé de l'évaluation à mi-parcours du PDS** »

Ministère de la Santé Publique

Secrétariat Général

2^{ème} Etage, Bureau N°207/BP : 11 323 – Niamey, NIGER

Tel (227) 20 72 69 60/E-mail : aranaoudf@gmail.com

**LE COORDONNATEUR
Dr RANAOU ABACHE**



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°..MAGEL/ProDAF/CENAT/ NY/2019

Service de Consultants : Sélection d'un consultant chargé de l'audit financier et comptable du ProDAF

1. Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu du Fonds International du Développement Agricole (FIDA) et de ses partenaires notamment le Fonds Fiduciaire pour le Programme d'Adaptation de l'Agriculture Paysanne (ASAP), le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), le Fonds OPEP pour le Développement International (OFID) et le Don Norvégien (NORAD), des Prêts et des Dons pour financer le Programme de Développement de l'Agriculture Familiale – ProDAF et prévoit d'utiliser une partie de ce financement pour régler les dépenses autorisées au titre du contrat pour la **sélection d'un consultant chargé de l'audit financier et comptable du ProDAF.**

2. Le Ministère de l'Agriculture a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées du crédit et du don pour effectuer les paiements prévus au titre du contrat pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser l'audit du ProDAF pour une période de trois ans notamment les exercices 2019, et 2020 et 2021.

3. Les services demandés incluent les prestations d'un cabinet pour la réalisation d'un audit des états financiers du ProDAF pour les exercices 2019, et 2020 et 2021 et au niveau de toutes les unités de gestion du ProDAF, notamment les unités régionales de Maradi, Tahoua, Zinder, Diffa et la Cellule Nationale d'assistance Technique (CENAT).

4. La durée des prestations **ne doit pas dépasser quarante-cinq (45) jours pour par exercice.**

5. Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage invite les consultants éligibles à manifester leur intérêt d'offrir les services demandés ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils ont les qualifications nécessaires à rendre ces services (dépliants, description des expériences du Consultant dans le domaine et dans des conditions similaires, liste de personnel clé)

6. Un Consultant sera sélectionné par les procédures décrites dans les nouvelles Directives pour la passation des marchés relatifs aux projets financés par le FIDA. Pour être admis à concourir, les candidats (y compris les membres des groupements de cabinets) doivent (i) être agréés par une autorité compétente à exercer, (ii) être régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, (iii) être en règle vis-à-vis de l'administration, et (iv) ne pas être sous le coup d'une

suspension, d'une interdiction, d'une exclusion ou d'une liquidation des biens. Le nombre de candidats à inscrire sur la liste restreinte sera limité à six (6) et la sélection finale du consultant sera faite par la méthode fondée sur la qualité technique et le coût suite à une Demande de Propositions

7. L'Assistant Technique National Senior de la CENAT ProDAF Niamey invite les candidats intéressés à retirer gratuitement un jeu complet du Dossier de présélection à la Cellule Nationale d'Assistance Technique (CENAT) sis au Quartier Kouara Kano de Niamey, Téléphone 20.35.18.49, email : cenat.niamey@prodaf.net ou au niveau des Unités Régionales de Gestion du Programme (URGP) ProDAF de Maradi, Tahoua, Zinder et Diffa; durant les heures officielles d'ouverture.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de la **Cellule Nationale d'Assistance Technique – CENAT Sise à Niamey quartier Kouara Kano sur la Route Tillabéri, BP: 13233 – Niamey – Niger, Tel (227) 20 35 18 49 adresse mail : cenat.niamey@prodaf.net).**

8. Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection doivent parvenir sous plis fermés et porter la mention « **Sollicitation de manifestation d'intérêt pour la sélection d'un consultant chargé des missions d'audit externe des comptes du Programme de Développement de l'Agriculture Familiale (ProDAF)** ».

9. Les offres présentées en un (1) original et deux (2) copies, conformément au dossier de présélection, doivent être déposées à la **Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, Porte 215 du 2^{ème} étage.**

La date limite de remise des offres est fixée pour le **mercredi 04 septembre 2019 à 10 heures 00mn.**

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

L'original et les copies seront dans une seule enveloppe fermée et cachetée et portant la mention : « **Manifestation d'intérêt pour la sélection d'un cabinet chargé de réaliser l'audit du ProDAF** »

El hadji ALBADE ABOUBA

Etude de Maître Madougou BOUBACAR, Notaire à la Résidence de Niamey.
NIF : 13454/R – Tel 20739353-21765154 – BP : 10.330

AVIS DE PERTE

Il est porté à la connaissance du Public de la perte de l'acte de cession se rapportant à la Parcelle C, de l'ilot 5840, du lotissement **Zone Tampon**, d'une superficie de **six cent soixante-huit (668) mètres carrés** et faisant objet de l'acte de cession d'immeuble au nom des **Héritiers MARIAMA ABDOU**

Prière à toute personne qui l'a retrouvé de le déposer à l'étude du Notaire soussigné.
Pour Avis Le Notaire

Etude de Maître Djibo Hamsa Garba , Notaire, à la Résidence de Niamey (République du Niger), RUE LI 18. BP : 2444, Tel: 21.76.97.02

AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'étude de Maître Djibo Hamsa Garba Notaire, à la Résidence de Niamey (République du Niger), RUE LI 18, de la perte de l'Acte de Cession d'Immeuble Non Bâti de la parcelle T de l'ilot 7904, lotissement **Route Filingué**, au nom de **MR Robert Charles Dossou Yovo.**

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer au service des affaires domaniales de la Communauté Urbaine de Niamey ou à l'étude ci-dessus indiquée
Maître Djibo Hamsa Garba

INCROYABLE MAIS VRAI

Deux touristes français risquent six ans de prison pour avoir volé du sable en Italie

Un couple français risque jusqu'à six ans de prison pour avoir... dérobé du sable sur une plage italienne.

Ces touristes, en vacances dans le village de Chia, en Sardaigne, ont été arrêtés avec 40 kg de sable dans la voiture, alors qu'ils quittaient l'île pour regagner la France, d'après nos confrères italiens du Corriere della Sera.

Les deux touristes s'apprêtaient à monter à bord d'un ferry au départ de Sardaigne et en direction de Toulon lorsqu'ils ont été contrôlés par la Garde des finances, la police des douanes et financière d'Italie. Ils ont dû être surpris de découvrir ce butin dans l'automobile. Les voyageurs ont dissimulé les 40 kg de sable dans quatorze bouteilles en plastique. Lorsque la police les a interrogés, ils ont expliqué qu'ils souhaitaient juste ramener un souvenir de vacances et ne se doutaient pas que ceci était une infraction.

(Ladepeche.fr)

H O R O S C O P E

	BELIER	TAUREAU	GEMEAUX	CANCER
21 mars - 19 avril	Vous allez avoir le courage de contester, de vous battre dans le bon sens... Tout en y mêlant les formes, c'est de manière indiscutable que vous imposerez vos arguments et que vous saurez faire taire certaines personnes. Attention à ceux qui résistent ce jour !	Vous êtes poussé à l'action et vous ne tenez pas en place mais vous réagissez un peu trop vivement à toute sollicitation et cela peut vous rendre aussi nerveux qu'énergant. Respirez un bon coup et essayez de mieux canaliser cette énergie pour le moins débordante.	Tout en étant tout aussi dynamique et volontaire que d'habitude, vous adoptez une attitude plus sage et être prêt à faire équipe plutôt que de tirer la couverture à vous et continuer de vouloir rester leader à tout prix.	Votre volonté de progrès fait évoluer vos relations avec les autres, vous savez même vous faire pardonner d'anciennes erreurs... Ces expériences enrichiront votre perception d'autrui et votre savoir-faire social.
23 juillet - 21 août	C'est avec vivacité et bonne humeur que vous êtes prêt à faire bouger les lignes, à donner un nouvel élan à votre vie professionnelle ou sentimentale, à faire de nouveaux projets et à montrer vos compétences.	Le bien-être et l'harmonie règnent autour de vous. Vous avez la possibilité de ralentir la cadence tout en continuant à mettre du baume au cœur dans tout ce que vous avez à faire. Vous vous sentez épanoui et en pleine possession de vos moyens.	Vous avez le sentiment que tout s'accélère, vos échanges permettront de garder, de soutenir ce rythme endiable. Mais vous avez du mal à rester serein, vous êtes sur la défensive, vous pouvez vous dépenser et vous détendre, ce n'est pas incompatible.	Vous pouvez compter sur l'atmosphère ambiante pour avoir un moral au top, relativiser vos éventuels problèmes, lâcher du lest, vous détendre et aborder la vie en étant très positif. Votre attitude va être des plus constructives. Vous pouvez foncer en toute sérénité !
22 nov. - 21 dec.	Aujourd'hui, vous êtes d'humeur enthousiaste et vous brûlez d'envie de marquer des points. Ainsi, vous allez faire preuve d'audace et déployer tous vos atouts. Grâce à votre « positive attitude », cette journée va vous apporter d'intenses satisfactions !	Vous n'êtes pas assez souple dans vos relations, souvent égo-centrique, parfois agressif, il est temps de vous montrer un peu plus bienveillant, vous en verrez vite les résultats dans une nouvelle harmonie avec votre entourage.	Une alternance entre le trop et le manque d'action s'arrête aujourd'hui. Vous vous sentez bien mieux, vous retrouvez le sourire et surtout la sérénité qui vous manquait. Ainsi, c'est avec calme, concentration et efficacité que vous poursuivez votre route.	Votre bonne humeur vous aide à relativiser les détails et à aller de l'avant, vous prenez de la hauteur sur les événements, votre combativité bat son plein... Vous devrez malgré tout prendre du recul avec certaines personnes...
	LION	VIERGE	BALANCE	SCORPION
	SAGITTAIRE	CAPRICORNE	VERSEAU	POISSONS

PHARMACIES DE GARDE

Du Samedi 17 Août 2019

au Samedi 24 Août 2019

Centre Aéré BCEAO	El Nasr
Sira	Aréwa
Bobiel	De la Gare
Cité Chinoise	Arènes
Recasement	Temple
Niamey Nyala	Carrefour 6ème
Avenir	Cité BCEAO
Losso Goungou	Alforma
Lazaret	Poste
3 Août	Route Torodi
Dom	Pop. Hôpital (sauf
Deyzeibon	les dimanches)

NUMEROS UTILES

Renseignements :	12
Réclamations :	13
SAMU :	15
Police Secours :	17
Sapeurs Pompiers :	18
Hôpital :	20 72 22 53
Médecins de nuit :	20 73 47 37

Afrobasket 2019

Les Nigériennes gardent leur titre face aux Sénégalaises

Malgré le soutien de leur public de Dakar et une superbe fin de match, les Lionnes du Sénégal se sont inclinées en finale du Championnat d'Afrique féminin de basket dace aux Nigériennes dimanche 18 août (60-55). Les D'Tigeress ont eu bien plus de mal qu'il y a deux ans, mais elles conservent leur couronne face au même adversaire.

Quel spectacle dans la Dakar Arena ! La finale de l'Afrobasket 2019 entre le Nigeria et le Sénégal n'a pas manqué de suspense. Ce dimanche 18 août, les D'Tigeress et les Lionnes se faisaient face pour déterminer lesquelles allaient régner sur le continent africain pour les deux prochaines années. Un remake, en fait, de la finale d'il y a deux ans au Mali. En 2017, le Nigeria s'était imposé sur un score net de 65-48.

Cette année, le duel a été bien plus âpre, mais le résultat reste le même : les Nigériennes sont championnes d'Afrique (60-55).

La finale de cette 24e édition de l'Afrobasket a débuté dans une ambiance surchauffée par les supporters sénégalais, évidemment présents en masse pour soutenir les filles du coach Cheikh Sarr. Tout le monde a dû patienter 30 minutes supplémentaires avant le coup d'envoi, car le précédent match disputé sur le parquet de la salle dakaroise, la « petite finale » pour la troisième place entre le Mali et le Mozambique, a été retardé. La raison : le maillot des Maliennes ressemblait trop à celui de leurs adversaires. Il a fallu changer de tunique... ce qui n'a pas empêché le Mali de l'emporter (66-54). Nigeria-Sénégal a donc démarré à 20h30 au lieu de 20h, et si Bintou Diémé a ouvert le score à deux points pour les Sénégalaises, ce sont bien les Nigériennes qui ont donné le ton ensuite. Un premier quart-temps dominé (14-10), un deuxième du même acabit, et à mi-parcours, les championnes d'Afrique faisaient logiquement la course en tête (32-24). Un avantage confirmé dans le troisième quart-temps. A l'orée du quatrième et dernier quart-temps, les joueuses d'Otis



Une finale serrée entre deux équipes qui se connaissent bien

Hughley Jr. menaient ainsi 48-37. Dos au mur, le Sénégal a joué son va-tout et le miracle a commencé à prendre forme. Passage à vide des D'Tigeress ? Envolée irrésistibles des Lionnes ? Il s'agit peut-être un peu des deux... En tout cas, le Sénégal a effacé son retard grâce à un splendide début de quatrième quart-temps : les Sénégalaises ont signé un 12-0 qui leur a permis de revenir au score et même de prendre l'avantage (49-48) ! Piquées, vexées, les Nigériennes ont retrouvé leurs esprits et les commandes derrière. Pendant plusieurs minutes, les deux sélections ont fait jeu égal, mais inexorablement, le Nigeria a repris l'avantage à mesure que le chronomètre défilait. Evelyn Akhator, encore brillante (14 points, 9 rebonds), a été décisive. Ce réveil général a finalement permis à cette équipe de remporter son quatrième titre continental (60-55). Quatre victoires en quatre finales d'Afrobasket (2003, 2005, 2017, 2019), dont deux face au Sénégal (2005 et 2019) : le Nigeria s'affirme plus que jamais comme une place forte du basket féminin en Afrique. Le record de victoires des Sénégalaises est encore loin (11 sacres), mais dans l'immédiat, ce sont bien les D'Tigeress qui ont le sourire. Le sourire

inhérent aux championnes d'Afrique. Le Nigeria (vainqueur), le Sénégal (finaliste), le Mali (troisième), le Mozambique (quatrième), l'Angola (cinquième) et la RDC (sixième) joueront

le tournoi africain de pré-qualification pour les Jeux olympiques 2020.

RFI

Marchés Publics

République du Niger
Ministères Finances

Dilection Générale des Moyens Généraux

Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service

Avis de Manifestation d'Intérêt

pour le Recrutement d'un Consultant chargé de mener une Etude relative à l'évaluation d'Impact du contrôle fiscal

Pour remédier aux manquements à la loi fiscale, faire progresser le civisme fiscal et garantir le respect de l'égalité des citoyens par la mise en œuvre d'une démarche privilégiant la qualité et l'efficacité, le Ministère Finances lance le présent avis de manifestation d'intérêt en vue de recruter un Consultant chargé de mener une Etude qui sera financée sur le budget national et portant sur, l'évaluation d'Impact du contrôle fiscal

Le candidat sera choisi parmi par la méthode fondée sur la meilleure qualification et conformément aux procédures décrites dans les Termes de Références (TDRs).

Tout candidat intéressé par le présent avis, peut retirer les TDRs et obtenir des informations complémentaires auprès de la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public BP : 389 Niamey - Tel : 20 72 68 79 ; mail: dmarchespublics@finances.gov.ne, du lundi au jeudi, de 09 heures à 17 heures et le vendredi de 09 heures à 13 heures

Les lettres de manifestation d'intérêt, rédigées en français, doivent être déposées sous pli fermé au plus tard le 29 août 2019, à l'adresse ci-dessus indiquée

Les candidats qui le souhaitent peuvent assister ou se faire représenter à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à 11h00 à la salle de réunion du Ministère de Finances

Le secrétaire Général
HABOU HAMIDINE

LE SAHEL

Place du Petit Marché ;
BP 13182 Niamey (R. Niger)
Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90
E-mail : onep@intnet.ne
Site web : www.lesahel.ne

Directeur de Publication

ZAKARI ALZOUMA COULIBALY

Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)

Directeur : Assane Soumana ; 20 73 99 86
Rédacteur en chef : Siradji Sanda
Rédacteur en chef Adjt : Souley Moutari
Secrétaire de Rédaction : Oumarou Ali
Rédacteur en chef en ligne : Oumarou Moussa

Direction Technique (DT)

Directeur : Issa Madougou ; 20 73 99 87
Réd. chef informatique adjt : Inoussa Oumarou

Direction Commerciale (DC)

Directeur : Morou Hamadou 20 73 22 43
Chef service Communiqué et Pub : Alhassane Assilila

Direction Administrative et Financière (DAF)

Directrice : Mme Saidou Rahamou Tiemogo 20 73 99 85
Chef service Recouvrement : Mme Ado Haoua Hachimou

Composition : ONEP

Tirage : 5000 exemplaires

MOT

CROISES

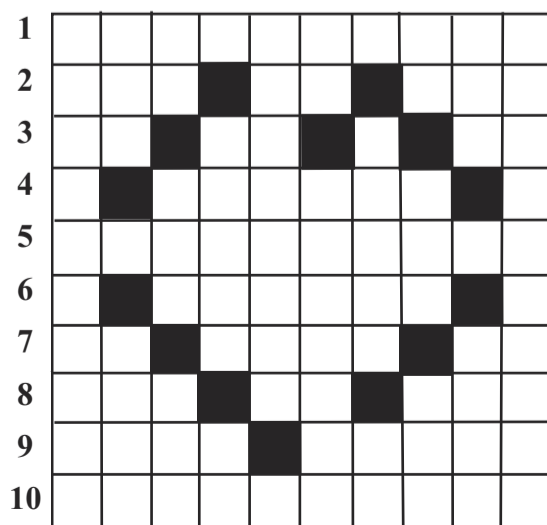
du

Sahel

HORIZONTALLEMENT

1. Ancien royaume d'Afrique australe ;
2. Grugés - Infinitif - Difficulté imprévue ;
3. Sigle français - Le fond du rognon - Centaines romaines ;
4. Utile en prévention de chutes éventuelles ;
5. Musicien de prix ;
6. Refuses de reconnaître ;
7. Dedans - Mer grecque - Chrome ;
8. Refus - Héros de Spielberg - Ecrivain américain ;
9. Ne pas reconnaître - Lagune d'Abidjan ;
10. Agrandissements ;

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



VERTICALEMENT

1. C'est la sieste ;
2. Exprime le soulagement - Fruit à coque dure ;
3. Pieuses initiales - Assemblée consultative de la Société de Développement - Précis ;
4. Placée en garantie - Dans l'air et dans l'eau ;
5. Contrevérité ;
6. Conjonction - Tranquilles ;
7. Préparation à base de pomme de terre - Préfixe doublant ;
8. Interjection - Ville d'Allemagne - Favorable ;
9. Le sommet le plus élevé de la montagne - Angle ;
10. Bizarrement nippées.

numéro précédent

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

